



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPLP Interne / CAER CAPLP

Section : Langues vivantes - lettres

Option : Espagnol-lettres

Rapport de jury présenté par :

M. Yann PERRON, inspecteur général d'espagnol

Président du jury de concours

M. Miguel DEGOULET, IA-IPR de lettres, vice-président

Mme Aurore CORTES-CHEYRON, IEN espagnol-lettres, secrétaire générale

Avec la collaboration de Mesdames et Messieurs les membres du jury

Sophie HÉDAN et Josiane MOREL

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle en lettres

Marjorie ROUSSEL CASANOVA et Nathalie SANCHEZ

Pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle en espagnol

Sandrine HUSSENET-LE-MEVEL et Jean-François FRACKOWIAK

Pour l'épreuve d'explication de texte et grammaire en lettres

Yoan FONTAINE et Emmanuel FLORY

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique en lettres

Alexandre BRIMONT et Vanessa ROQUEFORT

Pour l'épreuve d'explication de texte et de traduction en espagnol

Claudia DE PABLO et Henri GARCIA

Pour l'épreuve d'exploitation d'un dossier pédagogique en espagnol

PRÉAMBULE

Les épreuves de la session 2025 du concours interne pour l'obtention du Certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel (CAPLP) ainsi que du concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant (CAER CAPLP) se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ont fait l'objet d'une lecture par deux membres du jury ainsi que d'une évaluation partagée, tandis que les interrogations orales au moment des épreuves d'admission ont été réalisées par des commissions identiquement composées de trois membres issus des deux valences, espagnol et lettres. Ces dispositions permettent une grande précision dans l'évaluation des candidats en limitant les écarts de notation.

Les différents chapitres de ce rapport apportent des éléments importants pour la compréhension de chacune des épreuves et constituent un bilan de la session 2025. Ils peuvent également servir de document d'appui pour la préparation des candidats de la session à venir et complètent les conseils et recommandations déjà apportés dans les rapports des sessions 2023 et 2024, pour la valence espagnol comme pour la valence lettres.

Le CAPLP interne permet d'accéder à des postes d'enseignement relevant du secteur public alors que le CAER CAPLP répond à l'offre de contrats dans le secteur privé de l'enseignement. À l'admissibilité, les candidats sont aléatoirement répartis dans les différentes commissions. À l'admission, les interrogations des deux concours sont simultanées et strictement identiques quant à leurs modalités (sujet, temps de préparation et d'interrogation, notation...). Voici quelques données statistiques qui rendent compte du concours de cette session et de ses exigences :

Inscrits : Public : 72 Privé : 34

Présents : Public : 34 Privé : 20

Admissibles : Public : 17 Privé : 16

Admissibilité :

Public : 56 inscrits en RAEP espagnol + 16 inscrits en RAEP lettres, 29 dossiers présentés en espagnol + 5 en lettres

Moyenne des dossiers : en espagnol : 6,10 ; en lettres : 7,80 ; nombre d'admissibles : 14

Moyennes des admissibles : en espagnol : 7,43 ; en lettres : 10 ; nombre d'admissibles : 3

Privé : 29 inscrits en RAEP espagnol + 5 en RAEP lettres, 17 dossiers présentés en espagnol + 3 en lettres

Moyenne des dossiers : en espagnol : 7,89 ; en lettres : 9,17

Moyenne des admissibles : en espagnol : 8,85 ; en lettres : 9,17

Admission :

Public : 17 présents, 11 admis

Privé : 15 présents, 8 admis

Public : Moyenne sur 10 à l'épreuve d'exploitation pédagogique en espagnol : 4 (présents) ; 4,5 (admis)

Privé : Moyenne sur 10 à l'épreuve d'exploitation pédagogique en espagnol : 5,42 (présents) ; 6,69 (admis)

Public : Moyenne sur 10 à l'épreuve d'explication en espagnol : 3,77 (présents) ; 4,28 (admis)

Privé : Moyenne sur 10 à l'épreuve d'explication en espagnol : 4,95 (présents) ; 6,41 (admis)

Public : Moyenne sur 20 des deux épreuves d'espagnol : 7,77 (présents) ; 8,78 (admis)

Privé : Moyenne sur 20 des deux épreuves d'espagnol : 10,37 (présents) ; 13,10 (admis)

Public : Moyenne sur 10 à l'épreuve de lettres : 8,69 (présents) ; 11,06 (admis)

Privé : Moyenne sur 10 à l'épreuve de lettres : 9 (présents) ; 11 (admis)

Public : 11 candidats admis

Privé : 8 candidats admis

J'adresse mes félicitations à tous les lauréats de ce concours et leur souhaite beaucoup de réussite et de plaisir dans l'enseignement dans la voie professionnelle où ils sont très attendus. Que tous ceux qui n'ont pas pu figurer parmi les admis ne se sentent nullement découragés ; je les engage vivement à se présenter lors d'une session prochaine.

Que soient remerciés ici tous les membres du jury et plus particulièrement ceux qui ont été à l'œuvre pour les rapports d'épreuve.

Je remercie également la direction et le personnel de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Vannes (56) qui a accueilli le jury et les candidats de ce concours dans d'excellentes conditions.

Yann PERRON, président du concours

Rappel

Les arrêtés de nomination des membres des jurys sont publiés au plus tard le premier jour des épreuves du concours et sont disponibles jusqu'à la publication des résultats d'admission. Les sujets, les programmes, les bibliographies des différents concours sont publiées sur www.devenirenseignant.gouv.fr

Rapport concernant l'épreuve d'admissibilité :
Présentation d'un dossier de RAEP
(Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Valence lettres

par Mmes Sophie HÉDAN et Josiane MOREL

Cette année encore, de nombreux candidats, pourtant inscrits dans la valence lettres, ont présenté par erreur un dossier en espagnol. Le jury appelle donc à l'extrême vigilance de chacun lors de son inscription. Si un candidat se présente à plusieurs concours, il doit faire l'effort d'adapter la présentation de son dossier au concours visé, en le distinguant du dossier RAEP d'un autre concours, notamment le CAPES de lettres modernes. Certains dossiers, vraisemblablement issus d'un copier-coller, n'évoquent pas l'enseignement en lycée professionnel ni la spécificité de la bivalence. Cette omission est préjudiciable, car elle témoigne d'un manque de prise en compte du contexte dans lequel les candidats sont appelés à enseigner.

On ne saurait trop inviter les futurs candidats à porter une attention soutenue à la présentation formelle du dossier, qui doit respecter des règles précises. Il importe notamment de s'assurer que l'attestation sur l'honneur figure bien dans les documents envoyés. L'expression, quant à elle, doit être particulièrement soignée car la maîtrise linguistique est bien évidemment prise en compte dans l'évaluation du dossier. Les candidats veilleront donc à respecter rigoureusement orthographe et syntaxe. Certains dossiers ont présenté de nombreuses erreurs de langue, telles que des erreurs d'accords de noms et de verbes, mais aussi de syntaxe, ou des phrases trop longues. De plus, on constate parfois un usage inapproprié de termes techniques, une tendance aux formules creuses ou une surcharge d'informations. Un candidat à un concours enseignant est tenu de maîtriser la langue française, qui constitue un élément essentiel du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation. Il gagnera également à cultiver un style d'expression simple mais précis et se méfiera des dangers d'une originalité formelle excessive. Il est préférable de rester dans une description circonstanciée, la plus objective et factuelle possible, des expériences professionnelles rapportées : expression des sentiments et registre pathétique sont donc à proscrire. Les candidats se méfieront de certaines formules pouvant entraîner des généralisations contestables sur les élèves, tant de collège que de lycée professionnel. À titre d'exemple, un dossier évoque « le côté affectif [qui prendrait] moins de place au collège. » Des affirmations stéréotypées sur les différences entre ces publics ne sauraient remplacer une véritable réflexion pédagogique. Le jury invite aussi à éviter les

poncifs sur la définition de l'enseignement, qui ne consiste en aucun cas à « être au plus près des attentes des parents et des élèves qui nous sondent en permanence. » Il peut être pertinent d'évoquer la place des parents dans l'accompagnement des élèves, mais encore faut-il que cette réflexion s'appuie sur des actions concrètes mises en place dans le cadre de la pratique professionnelle du candidat.

Les candidats ont tout intérêt à expliciter leur maîtrise des savoirs disciplinaires qui ne peut seulement transparaître dans la mention des diplômes obtenus, des formations suivies ou encore des connaissances mises en œuvre dans les séquences d'enseignement qui seront présentées. Cette première partie doit aussi être l'occasion d'exposer clairement les motivations qui conduisent à se présenter au CAPLP, en évitant de verser dans une vision trop utilitariste ou fonctionnelle de l'enseignement du français. Il est ainsi attendu que les candidats dépassent des affirmations génériques telles que « le français est essentiel dans le développement des compétences en communication orale et écrite », pour proposer une réflexion construite sur les enjeux de l'enseignement de cette discipline, notamment dans le cadre spécifique du lycée professionnel. De plus, la première partie du dossier ne doit pas être un simple récit du parcours professionnel, mais une mise en avant des expériences les plus significatives, en lien avec la discipline et les compétences attendues. Enfin, pour les candidats issus d'une filière universitaire autre que les deux valences du concours (ex : histoire), au motif d'une certaine expérience linguistique en Espagne, il serait judicieux de nourrir davantage la réflexion didactique sur l'enseignement du français.

Analyse des séquences pédagogiques : attentes et écueils

La seconde partie du dossier doit être consacrée à l'analyse d'une expérience pédagogique, doit s'appuyer sur une réalisation dont la cohérence permettra de montrer les compétences professionnelles acquises par les candidats. Le jury est autant sensible à l'intérêt pédagogique des activités exposées qu'à la capacité des candidats à adopter une attitude réflexive. Les dossiers qui témoignent d'une authentique honnêteté intellectuelle sont valorisés, de même que ceux dans lesquels le jury peut déceler la capacité des candidats à porter un regard juste sur leurs propres pratiques. Le jury souligne l'importance de l'authenticité : le dossier RAEP doit relater une séquence pédagogique réellement mise en œuvre. Certains candidats présentent des séquences extraites de ressources officielles, sans travail d'appropriation ou d'adaptation. Une telle démarche témoigne, certes, d'une implication réelle et d'un intérêt pour des travaux exemplaires, voire modélisants ; toutefois, elle ne saurait se substituer au travail didactique personnel et inédit attendu dans le dossier. Enfin, une séquence de français nourrie par des savoirs historiques ne correspond pas exactement aux attendus du concours pour la valence des lettres.

Il est attendu que la seconde partie du dossier soit consacrée à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours. Les candidats doivent veiller à présenter leur réflexion sur la mise en œuvre de leur séquence et à expliciter leurs choix didactiques et pédagogiques, en évitant un simple catalogue d'activités déconnectées. Il ne s'agit pas d'accumuler les notions didactiques pour séduire le jury, mais d'en démontrer la pertinence et l'application concrète dans la classe.

Ainsi, les dossiers les plus convaincants prennent le soin de situer la séquence dans une progression annuelle, d'en indiquer les objectifs, les modalités d'évaluation et les supports utilisés.

Certains candidats ont fait preuve d'une réflexion approfondie tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de leur séquence. Par exemple, un dossier s'appuie sur la pratique des écrits de travail pour proposer une séquence à la fois pertinente et progressive, se concluant par une auto-analyse mettant en lumière les axes d'amélioration, notamment en ce qui concerne l'utilisation du brouillon. On note également une maîtrise des dispositifs didactiques tels que la lecture cursive, les écrits de travail ou encore le carnet de lecteur. Les annexes d'un autre dossier, regroupant travaux et évaluations d'élèves intégrant une approche différenciée, ont été particulièrement appréciées.

Une attention particulière doit être portée à la cohérence entre les différentes séances : il ne s'agit pas d'accumuler trop d'éléments au risque de rendre l'ensemble confus. Un équilibre doit être trouvé entre la diversité des approches (écrit, oral, langue, éducations aux médias et à l'information, recherche documentaire) et la clarté du fil directeur. Le jury relève également une sous-exploitation des aspects liés à la maîtrise de la langue. Or il est fondamental qu'un professeur de français prenne la pleine mesure de cet enseignement. Trop souvent, la dimension linguistique est réduite à des exercices ponctuels sans intégration dans une démarche cohérente d'apprentissage. Il conviendrait donc de proposer des activités précises favorisant la manipulation de la langue et de rendre explicites les objectifs poursuivis.

Conclusion et recommandations

Le jury attend des dossiers structurés, argumentés et conformes aux attendus du concours. Il ne suffit pas de multiplier les références didactiques ou de proposer une séquence dense pour convaincre. Il s'agit avant tout de démontrer une réflexion professionnelle aboutie, une capacité à construire des séquences pédagogiques cohérentes et adaptées aux élèves de lycée professionnel, ainsi qu'une maîtrise de la langue française.

Pour cela, il est recommandé aux candidats de relire attentivement leurs écrits, de faire preuve d'authenticité dans leurs choix pédagogiques et didactiques, voire de commencer à s'engager dans une analyse critique de leurs pratiques enseignantes. Le jury a particulièrement apprécié les dossiers

des candidats montrant une capacité authentique à se distancier par rapport à leurs propositions d'exploitations littéraires et linguistiques en classe.

En définitive, les candidats gagneront à recentrer leur propos sur des éléments précis et significatifs de leur parcours et de leur pratique pédagogique. Il est essentiel que le dossier donne envie au jury d'approfondir leur réflexion lors des épreuves d'admission.

Rapport concernant l'épreuve d'admissibilité :

Présentation d'un dossier de RAEP

(Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Valence espagnol

par Mmes Nathalie SANCHEZ et Marjorie ROUSSEL CASANOVA

- **Présentation du dossier / Parcours professionnel**

Le jury rappelle que pour statuer sur les capacités des candidats à enseigner l'espagnol et le français, il doit être en mesure d'évaluer son expression, mais aussi ses choix didactiques et pédagogiques au regard des objectifs visés et des contraintes imposées dans le cadre d'un concours.

Ainsi, le jury a particulièrement apprécié les dossiers respectant les critères formels demandés en termes de structure, de mise en page et de présentation des annexes, et caractérisés par une qualité de langue modélisante (expression fluide, soignée et synthétique en français et en espagnol). Il est en effet attendu des candidats une maîtrise irréprochable des deux langues pour prétendre obtenir ce concours bivalent.

Le jury déplore la présentation de dossiers peu soignés qui ne respectent pas les contraintes imposées (sans page de garde ni attestation sur l'honneur, par exemple) et qui comportent de nombreuses erreurs de langue ou de niveau de langue (« J'ai été *embouchée »/ « un collègue *publique » / « ces années m'ont *permises » ...), voire des tournures familières (« un petit *repaso* »). Il faut préciser à nouveau que la présentation doit être rédigée et que l'usage abusif de tableaux, de sigles ou de listes est à proscrire. De la même façon, les phrases longues et redondantes tout comme les envolées lyriques alourdissent inutilement le dossier. Il convient aussi d'éviter certaines banalités ou autres poncifs (« Enfin, cela m'appris (*sic*) à communiquer et à interagir avec un jeune adolescent et cela a été un réel avantage lors de mon premier poste en tant qu'enseignante. »).

Les dossiers proposés cette année ont encore une fois révélé la diversité des parcours des candidats et certains ont retenu l'attention du jury. Celui-ci a, en effet, considéré comme particulièrement adéquates les présentations inscrivant le candidat ou la candidate de façon honnête, claire et sans emphase dans son parcours professionnel. La mise en exergue des formations reçues et des expériences vécues, lorsque celles-ci apportaient un éclairage sur les compétences requises pour l'enseignement en lycée professionnel, a été reconnue et valorisée. En effet, les expériences professionnelles évoquées, lorsqu'elles donnent lieu à un questionnement et à une mise en corrélation avec les compétences propres au professorat, révèlent la capacité d'analyse des personnes se présentant au concours. Le jury a ainsi apprécié les évocations de situations précises permettant aux candidats d'illustrer une compétence professionnelle acquise (exemple : mise en avant du professeur au sein de sa classe, de son établissement voire de l'Institution). Se montrer sensible à l'inclusion, aux diverses pédagogies différenciées et à la prise en compte de la place de l'apprenant ou de l'apprenante est, par ailleurs, de très bon augure pour la suite du parcours des candidats.

Le jury n'a cependant pas été convaincu par les liens artificiels parfois établis entre le passé professionnel et les métiers de l'enseignement (« l'animation », « la gestion de la diversité des profils »). Il déconseille, en outre, la simple énumération d'expériences professionnelles ou de tâches menées au sein de l'établissement (coordinateur, professeur principal, visite de stage...) sans explicitation de la plus-value apportée. Les candidats se doivent, en effet, de savoir sélectionner les traits saillants de leur parcours au regard de leur projet d'enseigner en lycée professionnel et être à même d'expliquer en quoi les compétences qu'ils ont acquises sont transposables dans l'enseignement en lycée professionnel. Par conséquent, le jury recommande fortement aux candidats de se reporter aux quatorze compétences de l'enseignant présentées dans le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » (BOEN n°35 du 22/07/2013 <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.html>) et à y faire référence en établissant des liens avec la présentation de leur parcours. Le jury a fortement apprécié les dossiers prenant appui sur ce référentiel, mais souligne cependant qu'il ne s'agit, en aucun cas, de démontrer la maîtrise parfaite de l'ensemble de ces compétences. Les expériences acquises dans d'autres niveaux d'enseignement, en France ou à l'étranger, ont vocation à enrichir la mise en perspective de l'enseignement en lycée professionnel.

Enfin, certains dossiers se sont cependant révélés inopérants à l'heure de valoriser les formations, expériences et motivations conduisant à se présenter au concours interne de l'enseignement en lycée professionnel. Les candidats doivent opérer des choix pertinents parmi les étapes de leur parcours et ne garder que celles faisant écho au projet professionnel présenté et justifiant leur motivation à enseigner l'espagnol et le français.

Cette année encore, certains candidats se présentant simultanément à plusieurs concours n'ont nullement pris la peine de produire un dossier spécifique pour le CAPLP interne et ont tout bonnement présenté au jury leur dossier pour le CAPES interne sans jamais faire référence à la voie professionnelle. Le jury recommande donc fortement aux candidats d'élaborer un dossier spécifique au CAPLP, de procéder à une relecture attentive avant l'envoi définitif et de répondre ainsi aux attentes du concours présenté. L'absence de mention de la bivalence reste en effet problématique car elle place le candidat ou la candidate dans un aspect réduit de la profession à laquelle il se destine. En outre, émettre des commentaires et jugements négatifs sur les élèves des lycées professionnels est vraiment regrettable (« En quatre ans d'enseignement, je n'ai pas suivi une classe de filière professionnelle, mais j'ai pu intervenir ponctuellement auprès de telles classes, ce qui légitime ma démarche » / « Une partie des élèves est limitée »). Le jury rappelle que le respect des valeurs de la République doit irriguer la pédagogie comme la didactique et être impulsé et partagé par tous et toutes.

- **Maîtrise des savoirs disciplinaires**

Il est demandé aux candidats une connaissance approfondie des instructions officielles qui régissent l'enseignement dans la voie professionnelle. Celle-ci s'acquiert, entre autres, par le biais de la lecture des bulletins officiels de l'Éducation Nationale.

De plus, les personnes se présentant à ce concours doivent avoir une connaissance suffisante du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et de son « Volume complémentaire » afin de distinguer et d'exploiter les différentes activités langagières, de construire une progressivité de l'enseignement à l'intérieur de séquences ambitieuses et de mettre en œuvre une démarche actionnelle. La connaissance des programmes, des modalités d'évaluation et d'examen propres au

lycée professionnel est, en outre, indispensable. Or il apparaît que si la terminologie est souvent utilisée, elle est généralement peu ou mal assimilée. Ainsi, les références au CECRL ou aux programmes sont souvent évoquées de façon maladroite, artificielle, voire erronée.

Le jury a également pu s'étonner de l'évocation de programmes désormais caduques ou d'interprétations inappropriées, voire de la méconnaissance des différents programmes en vigueur (par exemple : les modalités d'épreuves certificatives : Contrôle en Cours de Formation en CAP et en Baccalauréat Professionnel). De la même façon, le jury a été surpris par la confusion fréquente entre séquence et séance ou par l'invention de nouveaux descripteurs du CECRL. Il regrette également l'imprécision concernant l'expression orale (en interaction ? en continu ?) ou encore l'assimilation de l'expression orale en interaction (EOI) à de simples « échanges libres » sans que le cadre d'accompagnement n'ait été évoqué. Dans le même ordre d'idées, il convient de veiller à ne pas réduire la discipline linguistique à une seule dimension grammaticale, et d'oublier la dimension culturelle et citoyenne de la langue enseignée. Les propositions doivent, en effet, refléter le souci d'un ancrage culturel fort, relié à des éléments linguistiques précis, cohérents et adaptés au sujet.

Le jury souligne néanmoins qu'il a pu apprécier et valoriser les dossiers qui ont révélé une bonne maîtrise des programmes, des compétences, des repères et des enjeux et qui ont su faire la part belle à l'interdisciplinarité - notamment avec les lettres - et à un volet culturel appréciable. Les références à des dispositifs tels que l'ECI, le projet ou Accompagnement Personnalisé ont été, de même, jugés pertinents, tout comme la mise en œuvre de co-intervention dans le cadre de projets bien définis.

- **Constats et conseils sur la didactique et la pédagogie**

Le jury rappelle aux candidats qu'un dossier RAEP doit préciser la position de la séquence proposée et analysée dans la progression annuelle, ses objectifs, la situation de communication, la production attendue, les évaluations prévues et la durée de la séquence. Il va sans dire que le profil de la classe doit être mentionné tout comme le niveau du CECRL visé. Il convient de porter une attention particulière aux choix des supports -authentiques- utilisés en classe ainsi qu'aux thèmes travaillés. Il est par ailleurs indispensable de s'interroger sur les choix didactiques effectués. Des prises de positions non tranchées sur les stratégies didactiques (« les élèves lisent l'extrait en silence ou à voix haute en groupe »), des objectifs purement linguistiques, des choix didactiques sans lien avec le thème général et le projet final, l'absence de progression linguistique ou encore le recours à des supports inadaptés (exemples : document audio ou vidéo de trente minutes, documents illisibles, absence de supports textuels...) sont à bannir. Des projets trop ambitieux ou, à l'inverse, très simples ne seront pas, par ailleurs, en mesure de développer les compétences des apprenants. Le jury souligne, en outre, l'importance des consignes données aux élèves. Si celles-ci sont décousues, mal rédigées, fautives, voire absentes, elles ne sont plus aptes à les guider et les mettent en difficulté. En outre, certaines fautes de langue en espagnol sont difficilement admissibles (**calquer* et **calquiera* dans une même phrase à destination d'élèves par exemple ou encore l'oubli d'accents ; **offerta*, **suigientes*, **un nuve de palabras*, dans des intentions ou citations de traces écrites).

De la même façon, le jury met en garde contre les séquences manquant d'ancrage culturel fort et/ou sans référence au monde hispanique. Il s'est encore étonné de la proposition de séquences désorganisées (superposition d'activités sans lien entre elles par exemple) et/ou ne répondant pas aux nouvelles directives (exemples : séquences trop longues, sans aucun axe fédérateur, sans aucune problématique), de la présentation de certains supports peu actuels ou en décalage avec les objectifs visés. En outre, il rappelle que les propositions fondées sur le questionnement systématique tout

comme les mises en œuvre répétitives et trop guidées rendent le cours frontal et peu dynamique. Il recommande le développement de l'autonomie de l'élève à l'aide d'une mise en activité adaptée et d'une démarche actionnelle. La mise en place de groupes hétérogènes ou homogènes sans justification pédagogique et didactique des objectifs visés n'a qu'une efficacité très limitée. Le jury regrette aussi les incohérences entre les objectifs pédagogiques affichés et les activités mises en œuvre pour y parvenir (« J'ai choisi un dessin de Quino car c'est facile d'accès et cela m'a semblé pertinent »). Le jury a cependant su apprécier l'originalité de certains thèmes proposés cette année autant sur l'Espagne que sur l'Amérique latine. Il s'est également réjoui de la volonté de certains candidats d'ancrer la séquence proposée dans la vie professionnelle de leurs élèves sans que l'entrée et la découverte culturelles ne soient oubliées (exemple : la découverte de la gastronomie espagnole à travers des chefs cuisiniers renommés et leurs projets innovants).

Le jury souligne également qu'il est indispensable de bien cadrer le projet pédagogique proposé aux apprenants. Ainsi, les projets de fin de séquence fantaisistes et peu réfléchis ont été fortement pénalisés car ils traduisent un positionnement du professeur inadapté.

Par ailleurs, le jury conseille fortement aux candidats s'étant déjà présentés au concours de réactualiser les dossiers et séquences proposés, ce qui pourra attester non seulement d'une éventuelle évolution des compétences acquises, mais aussi d'une prise de recul. De plus, il semble peu approprié de proposer des séquences tirées de sites pédagogiques, de manuels scolaires ou de blogs sans les adapter véritablement au public visé. Il convient, en outre, de citer systématiquement ses sources et de ne pas céder au plagiat.

Le jury a aussi eu le plaisir de corriger des dossiers présentant des séquences tout à fait pertinentes pour le public visé. Il a, par exemple, apprécié les propositions incitant les élèves à la curiosité, soumettant des activités ludiques qui favorisent la pédagogie bienveillante et encourageante, intégrant ponctuellement une réflexion sur la langue française au cours d'espagnol et/ou en faisant référence au parcours santé, mais aussi à la mise en activité en lien avec le chef d'œuvre.

Certains projets de fin de séquence se sont révélés adéquats car amenés de façon judicieuse à travers les activités langagières antérieures proposées. Des candidats ont, en effet, réussi avec brio à mettre en avant la logique interne de leur séquence. Dans les dossiers les plus aboutis, les activités s'enchaînent de façon logique, sont suivies d'une phase de bilan, d'analyse et de possibles remédiations, les points saillants de la séquence sont mis en valeur et les stratégies établies pour aider les élèves à s'approprier les outils linguistiques sont expliquées. L'intention pédagogique s'avère alors claire et explicite et témoigne de la volonté du candidat ou de la candidate de placer ses élèves au cœur des apprentissages. Certains dossiers ont d'ailleurs proposé des stratégies pédagogiques comme alternatives à certains écueils rencontrés (« Pour développer la spontanéité dans les interactions, je propose de mettre en place des pratiques régulières de jeux de rôle. Ces activités permettront aux élèves de réagir spontanément à des questions sans texte préparé, en variant les contextes pour encourager la flexibilité linguistique. »). Les propositions satisfaisantes ont, par ailleurs, prêté une attention particulière à l'hétérogénéité des élèves et aux activités différenciées qui en découlent. Les outils numériques y sont utilisés à bon escient et présentent une réelle plus-value pour les élèves et pour la mise en œuvre de la séquence (par exemple : la simple évocation d'un tableau numérique en classe pour projeter un document n'apporte pas de plus-value pédagogique à la séance et aux apprentissages). Le jury a, par exemple, apprécié la diversité des outils utilisés afin de varier voire différencier les approches (Learning APP, Quizlet, TAGUL ...) ou encore l'utilisation de QR codes au service du sens. Il rappelle en outre que la référence au numérique ne présente que peu d'intérêt si l'on n'en mesure pas les mérites ou les limites. Le jury recommande d'ailleurs d'éviter de se référer à des éléments de langage désignant des pratiques pédagogiques considérées comme novatrices si

celles-ci ne sont que peu maîtrisées ou utilisées : dans bon nombre de dossiers, le travail en îlot apparaît en effet comme un simple prétexte permettant d'apporter une supposée plus-value à la séquence décrite, alors que bien souvent, l'activité proposée reste une activité individuelle.

Enfin, le jury attire l'attention sur le fait que les annexes doivent être au service du dossier et invite donc les candidats à proposer des documents éclairants (supports authentiques de la séquence par exemple), lisibles, de qualité et illustrant véritablement la démarche didactique ainsi que le travail des élèves. Se contenter de joindre trois photocopies tirées de manuels scolaires sans réels liens avec la séquence présentée s'avère donc vraiment peu opérant.

La lecture des annexes doit, en effet, mettre rapidement en lumière la pertinence d'un projet pédagogique. Annexer un extrait de production d'élève permet au candidat d'inscrire le travail proposé dans la réalité de la classe évoquée et apporte une plus-value à la séquence décrite. Cet ajout rend possible l'explicitation d'un temps de remédiation à partir d'une prise d'indices dans cette même production et favorise alors l'analyse réflexive. Cependant, le jury invite les candidats à prêter une attention particulière aux copies d'élèves présentées. Mettre en exemple des copies mal annotées et/ou corrigées (« attention à *l'orthographe »), illisibles ou de très mauvaise qualité se révèle peu professionnel.

- **Analyse réflexive**

Le jury rappelle que la capacité à conduire une réflexion sur sa pratique est présente dans le Référentiel de compétences des métiers de l'éducation et du professorat cité précédemment. Ainsi, le dossier proposé ne peut se limiter à une simple description des activités. Le candidat doit, en effet, opérer une prise de distance critique et questionner les choix effectués témoignant ainsi de sa capacité d'analyse et d'adaptation puisque le personnel enseignant doit être capable de faire évoluer sa pratique et de s'interroger sur la place de l'élève dans la pédagogie proposée. De fait, le jury rappelle qu'une analyse réflexive doit restituer les activités et les difficultés rencontrées par les élèves face aux apprentissages.

Ainsi, le jury a apprécié la présentation de productions d'élèves anonymisées et accompagnées d'un recul réflexif intéressant, pertinent, honnête et argumenté montrant non seulement les échecs rencontrés, mais également un réel intérêt d'amélioration. La prise en compte de la diversité des élèves et les pistes de différenciation alors proposées pour les accompagner se sont souvent révélées efficaces. Le jury a trouvé également pertinent les démarches réflexives qui se sont appuyées sur des indicateurs précis (compréhension des consignes, rapidité de mise en activité, implication des élèves dans les pauses récapitulatives...) et sur une volonté d'apporter une réponse professionnelle adaptée (appui de personnes ressources, travail de réflexion collective, « test » sur une autre classe...). Les meilleurs dossiers consistent en des analyses authentiques des pratiques, assorties de pistes de propositions de remédiations pertinentes au regard des constats établis tout au long de la présentation de la séquence.

Le jury déplore néanmoins le manque de démarche réflexive de certains candidats, des remédiations partielles ou inopérantes. Il peut citer, à titre d'exemple, les analyses réflexives qui ne proposent pas d'exemples illustratifs, qui se contentent d'approuver le travail proposé sans aucune donnée objective (« les points de réussite : les élèves ont montré un grand intérêt pour cette séquence car c'est un sujet qu'ils connaissent et qui les intéressent »), qui ne prennent pas en compte les évaluations données et/ou encore celles qui se résument à la gestion de (« les élèves se sont bien comportés »).

Le jury s'étonne également du manque de discernement de certains candidats. Évoquer une participation croissante tout au long de la séance pour ensuite préciser que « sur 22 élèves, 3 élèves ont réagi » traduit un décalage entre la perception de l'implication des élèves et ce qu'il en est vraiment. En outre, certains positionnements professionnels peuvent être problématiques. Justifier le « faible niveau » des élèves par « une absence de travail l'année précédente » ou par « l'absence d'un enseignement de qualité l'an dernier » s'avère hypothétique et peu respectueux du travail réalisé par des pairs. Enfin, il va de soi qu'une expression confuse ou maladroite dessert la compréhension de l'analyse proposée.

En guise de conclusion, le jury invite les futurs candidats ou la future candidate à accorder une plus grande importance à l'analyse réflexive et à questionner davantage le scénario pédagogique et les supports proposés aux élèves. La question « En quoi cette séquence est-elle significative ? » demeure essentielle et doit forcément être appréhendée.

- **Sitographie indicative pour développer la réflexion sur l'enseignement des langues en voie professionnelle**

Enseigner les langues vivantes

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-referance-pour-les-langues-cecrl>
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/04/0/Ressources_enseigner_langues_vivantes_364040.pdf

Enseigner les langues vivantes au lycée professionnel (programmes CAP et baccalauréat professionnel)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP5-MEN-11-4-2019/14/0/spe627_annexe_1105140.pdf

Langues étrangères et diplômes professionnels : conception et mise en œuvre

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Diplomes_professionnels/26/6/CPC_etudes_2018_1_1032266.pdf

Le recensement des bonnes pratiques pédagogiques dans l'enseignement professionnel

<https://www.education.gouv.fr/cid109075/le-recensement-des-bonnes-pratiques-pedagogiques-dans-lenseignement-professionnel.html?feuilleCSS=firefox>

La réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel

<https://eduscol.education.fr/document/56265/download?attachment>

L'apprentissage par la pédagogie de projet

<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/ressources/techniques/5180/5180-186-p46.pdf>

Rapport concernant l'épreuve d'admission :

Épreuve d'explication de texte et grammaire en lettres

par Mme Sandrine HUSSENET-LE-MEVEL et M. Jean-François FRACKOWIAK

Textes officiels et programmes de référence

Il importe de rappeler les modalités officielles de cette épreuve à partir de la discipline du Français :

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure
- Coefficient 3

L'épreuve consiste en l'explication du texte d'un auteur de langue française, extrait d'un programme d'œuvres périodiquement renouvelé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation Nationale. L'explication de texte est suivie d'une question relative à la maîtrise de la langue française, demandant à identifier une notion grammaticale relevant de la grammaire du discours, de phrase ou de texte. Une exploitation pédagogique construite à partir de ce support textuel doit ensuite être présentée par le candidat.

Pour l'épreuve orale d'admission de la session 2025, les textes proposés à l'étude des candidats étaient extraits des six œuvres suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets*, in *Œuvres*,
- Jean Racine, *Phèdre*,
- Antoine Prévoist, *Manon Lescaut*,
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*,
- Jean Giono, *Jean le Bleu*,
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*.

Il revient donc à chaque candidat de bien prendre en compte, dans sa préparation, le fait que cette épreuve repose sur un programme limitatif. Il est évidemment nécessaire d'avoir construit une connaissance suffisante des six œuvres, de leurs auteurs et des contextes de leur production ; l'explication de texte mais aussi l'entretien avec le jury ne sauraient permettre de dissimuler une éventuelle méconnaissance des œuvres. Pour établir des liens pertinents avec les programmes d'enseignement du français de la voie professionnelle, il importe aussi de bien connaître ces derniers.

Nous rappelons que depuis la session 2022, les nouveaux programmes de français s'appliquent dans toutes les classes du lycée professionnel, conformément à la Transformation de la Voie Professionnelle.

Une connaissance des différents dispositifs liés à cette Transformation de la Voie Professionnelle (co-intervention, accompagnement personnalisé et consolidation des acquis, chef d'œuvre...) et ces évolutions depuis la mise en œuvre des nouveaux dispositifs ministériels est également requise pour bien se préparer à cette épreuve. Nous recommandons aux candidats d'actualiser leur connaissance des informations, des textes cadres et des ressources mises à disposition des professeurs, en consultant régulièrement le site du ministère :

<https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

La préparation de l'épreuve orale de Français d'une durée de deux heures à partir d'un texte extrait du programme littéraire

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'explication de texte, l'exploitation pédagogique et la question de grammaire.

Chaque candidat a à sa disposition un exemplaire de l'œuvre intégrale, un libellé du sujet qui indique le passage précis à étudier et le point de langue à traiter, ainsi qu'une photocopie de ce passage qui peut ainsi être librement annotée et servir de support lors de la présentation.

Des dictionnaires de langue française, des noms communs et des noms propres, sont en libre consultation. Les programmes d'enseignement ne sont, en revanche, pas fournis. S'agissant d'une épreuve professionnelle, ces instructions officielles sont, en effet, supposées connues des candidats.

Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve orale de français dure une heure et s'organise en deux temps distincts :

- Un exposé oral de trente minutes au maximum par le candidat. Cela signifie que le jury interrompra le candidat qui dépasserait ce temps maximal. La présentation comporte, dans l'ordre choisi par le candidat, une lecture orale de l'extrait (tout ou partie), l'explication de texte, l'étude de la question de langue, et l'exploitation pédagogique.
- Un entretien avec le jury de trente minutes au maximum, qui ne compensera donc pas un temps d'exposé oral qui eût été trop bref.

- La lecture orale

Il s'agit pour le jury d'apprécier en tout premier lieu une situation professionnelle que rencontre régulièrement le professeur de français dans sa classe : la mise en voix des textes littéraires à étudier collectivement.

Le candidat procède à une lecture orale de l'extrait, pour tout ou partie, selon les indications du jury. Cette lecture peut intervenir en tout début de présentation ou après l'explication du texte, selon le moment jugé le plus opportun par le candidat. Nous soulignons que l'exercice permet au jury d'apprécier déjà la compréhension globale du texte, mais aussi la maîtrise de certaines connaissances littéraires et linguistiques : restituer par le ton l'ironie d'un texte, respecter la ponctuation, et la versification quand il y a lieu, distinguer dans un texte théâtral les didascalies des répliques, sont autant d'indicateurs de connaissances techniques mais aussi d'une capacité à s'approprier et à transmettre la substance de textes littéraires. Si une bonne lecture orale n'annonce pas systématiquement une explication de texte réussie, en revanche une lecture hésitante, émaillée d'erreurs ou d'équivoques, prélude souvent à une explication de texte entachée de contresens ou d'imprécisions.

Il importe donc de donner, au minimum, une lecture orale fiable et fidèle, c'est-à-dire respectueuse des mots et du sens du texte et, au mieux, une lecture expressive qui restitue la dimension émotionnelle et esthétique de l'extrait mis en voix, ainsi que sa visée.

- L'explication de texte

Le jury a pu observer lors de la session 2025 plusieurs points de progrès par rapport aux sessions précédentes, qui peuvent laisser penser que certaines des recommandations contenues dans les rapports de jury des sessions antérieures ont bien été prises en compte.

Ainsi, la connaissance des œuvres est-elle apparue souvent satisfaisante. À titre d'exemple, le recueil de Baudelaire *Le Spleen de Paris* a été bien inséré par plusieurs candidats dans son contexte culturel ainsi que dans le cadre du parcours artistique de l'auteur, et présenté comme significatif de son évolution poétique. La particularité du poème en prose, et son approche comme un poème (sur le plan de la musicalité, du rythme) a souvent été bien saisie. De même, le jury a observé une bonne contextualisation de la pièce de Racine, *Phèdre*, en tant que tragédie, et une maîtrise satisfaisante de ses enjeux, notamment quant à la dualité entre raison et passion qui s'y exprime.

Plusieurs points d'amélioration apparaissent toutefois : tout d'abord, des contresens peuvent être exprimés, par exemple en proposant une interprétation ironique d'une réplique tout à fait sérieuse. L'univers mythologique reste parfois mal connu, ce qui est nécessaire pour bien identifier les personnages de *Phèdre*, leur nature, et les répercussions de cette question sur leur situation. De même, si les mouvements littéraires sont parfois évoqués, ils sont parfois réduits à une approche caricaturale (le romantisme par exemple), ou simplement mentionnés, de sorte que ces références ne sont pas mises au service d'une interprétation enrichie et approfondie du texte. C'est aussi un écueil que l'on peut retrouver quant à la mobilisation de connaissances biographiques sur les auteurs des textes à expliquer, qui peuvent donner lieu à certaines interprétations forcées des extraits.

Concernant l'approche des textes proposés, le jury souligne la nécessité de bien en restituer le sens global. Certaines explications tombent en effet dans le travers d'une analyse ligne par ligne, ou vers par vers, sans établir suffisamment de liens, et sans élaborer une interprétation d'ensemble. Le jury rappelle en effet que l'explication d'un texte a pour but d'en déployer la signification : elle suppose une bonne compréhension, naturellement, de son sens et des idées qu'il porte, mais aussi que l'on puisse rendre compte de son intérêt, de sa beauté, de sa richesse, de ses particularités, en s'appuyant sur des exemples précis, puisés dans le texte lui-même, appréhendé dans sa matérialité, ces exemples devant ensuite être commentés.

Rappelons que le candidat est libre d'adopter deux méthodes distinctes, soit le commentaire composé, soit l'explication linéaire. Chacune de ces approches suppose un exposé structuré et étayé sur le plan argumentatif. Comme pour les sessions précédentes, le jury a pu constater un risque plus grand, pour les analyses linéaires, d'apparaître comme peu structurées, et de rester paraphrastiques, ne permettant pas d'entrer dans une véritable analyse. Quelle que soit la modalité d'analyse choisie, il importe que l'oral permette d'exposer clairement les axes de lecture et que, dans la communication orale, le jury puisse repérer ces axes sans difficulté.

Dans cette perspective, l'élaboration d'une problématique précise et clairement formulée est un point crucial. L'explication, même linéaire, doit en effet être construite à partir d'une problématique à laquelle le développement permet de répondre ; loin de toute tentation de l'exhaustivité, la problématique indique un engagement du candidat dans une interprétation qui est aussi le choix d'une perspective donnant une ligne directrice à son explication.

Le jury invite les candidats, lorsque l'entretien conduit à revenir sur l'explication de texte, à bien prendre en compte les questions qui leur sont posées comme des aides, des perches tendues, et non des pièges. L'entretien est aussi un temps de remédiation, dont l'objectif n'est pas de mettre les

candidats en difficulté, mais au contraire de les amener à valoriser leur prestation, à apporter des précisions, et le cas échéant à se reprendre et à revenir sur une affirmation éventuellement erronée.

- La question de grammaire

La question de grammaire, dotée d'un nombre de points qui peuvent être décisifs pour l'admission des candidats, ne peut être éludée et doit impérativement être traitée. Le jury souligne la cohérence entre l'explication de texte et cette partie de l'épreuve : la question de grammaire permet aussi d'entrer dans l'étude précise du texte, la prise en compte de son caractère littéraire, et l'analyse des moyens employés pour produire du sens. La question de grammaire vise à apprécier les connaissances acquises, les savoirs linguistiques au moins scolaires et au mieux, universitaires, quant au fonctionnement de la langue, qui sont nécessaires pour l'enseignement. Il est attendu des candidats qu'ils témoignent d'une maîtrise de la langue française, d'une capacité à en faire un objet de réflexion, d'une connaissance du vocabulaire spécifique ainsi que des procédures d'analyse et de manipulation (substitution, transformation, suppression, expansion...) permettant de mettre en œuvre cette maîtrise.

La question de grammaire peut porter sur l'extrait entier ou seulement quelques lignes du texte à étudier, selon le nombre d'occurrences à analyser qui y figurent : dans ce cas, le libellé du sujet indique explicitement la section à étudier. La question peut être traitée à tout moment de l'exposé : le candidat peut l'aborder de façon isolée entre les deux autres parties de l'exposé, mais elle peut aussi, par exemple, faire l'objet d'une incise dans l'explication de texte, ou encore être intégrée à l'exploitation pédagogique. Si le moment du traitement de la question est libre, il est toutefois nécessaire que le candidat signale très clairement au jury à quel moment il l'aborde, et à quel moment il la clôt. Il faut rappeler que la présentation de la notion constitue en elle-même un attendu, prévu dans le barème d'évaluation de l'épreuve. Une définition précise doit donc en être donnée, avant le passage à l'étude des occurrences relevées dans le texte et à leur analyse.

Pour la session 2025, comme pour les précédentes, le libellé des questions de langue était formulé de la façon suivante : « En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur... (le point de langue à traiter) ». Ce point de langue peut porter, par exemple, sur l'utilisation des pronoms, les temps et modes verbaux, l'utilisation des adjectifs, les expansions du nom, l'utilisation des phrases interrogatives, l'énonciation, etc. Les entrées choisies relèvent, de toute façon, de l'un des quatre champs linguistiques suivants : le verbe (temps, modes et valeurs), le lexique (morphologie, dénotation, connotations), la syntaxe (analyse de phrases) ou les catégories (natures et fonctions).

Quel que soit le point de langue à étudier, les opérations attendues sont les suivantes : nommer, définir, relever et classer, puis interpréter l'usage linguistique, au service du sens littéraire. L'identification correcte des grandes catégories linguistiques constitue donc un attendu ; il convient de rappeler que le relevé des formes à étudier se doit d'être exhaustif. Le travail de classement des occurrences requiert pour sa part des connaissances plus fines : la classification proposée doit, en effet, être appuyée et justifiée selon une logique et des critères d'ordres grammatical et linguistique.

La prestation des candidats qui dépassent ces opérations par des approches stylistiques et interprétatives est valorisée, bien que ces capacités soient déjà évaluées dans l'explication de texte et ne constituent pas à proprement parler un attendu pour la question de grammaire. Il est avant tout demandé, comme l'indique le texte officiel du concours, d'identifier une forme ou une fonction grammaticale ; le reste relève donc davantage d'éléments de valorisation. Ainsi, il convient d'éviter

l'écueil suivant, qui est parfois apparu lors de cette session 2025 : étudiant les phrases interrogatives, plusieurs candidats se contentent de lire les questions présentes dans l'extrait, et en expliquent le sens supposé de manière littérale, sans proposer de réflexion grammaticale.

Le jury a pu observer comme les années précédentes un manque de connaissances grammaticales, qui peut se manifester par des imprécisions dans la définition des notions, et des erreurs dans le repérage et la classification, mais aussi par une absence d'analyse justifiant et exploitant les relevés, et cela, même quand ils sont justes. Il est très rare que des candidats établissent spontanément des liens avec l'interprétation, en mettant véritablement les outils grammaticaux étudiés au service de l'explication.

À titre d'exemple, il est apparu que la notion d'expansion du nom n'était pas maîtrisée pour la plupart des candidats, y compris les natures et les fonctions de ses constituants. La notion d'interrogation est apparue également très peu maîtrisée : plusieurs candidats se sont contentés de dire qu'il y a dans les phrases interrogatives un point d'interrogation, et que celles-ci permettent d'exprimer une incertitude. Les catégories ne sont pas abordées, il n'y a eu souvent aucun classement proposé. La distinction entre interrogations directe ou indirecte semble ainsi inconnue, ou ce qui permet de les distinguer n'est pas identifié.

Cette partie de l'épreuve a donc pu apparaître peu travaillée, non seulement en amont du concours, mais aussi parfois pendant le temps de préparation de l'épreuve, conduisant même certains candidats à un traitement improvisé de la question posée au cours de leur prestation orale. Outre que les candidats se mettent en difficulté, dans une perspective de concours, en escamotant la préparation d'une épreuve, le jury souhaite souligner que l'exercice proposé nécessite, par-delà l'obtention du concours, une maîtrise solide des notions de langue afin de pouvoir répondre aux besoins manifestés dans ce domaine par les élèves qui seront confiés aux lauréats.

Rapport concernant l'épreuve d'admission :
Exploitation d'un dossier pédagogique en lettres

par MM. Yoan FONTAINE et Emmanuel FLORY

Enjeux et attendus

Contrairement à l'explication de texte, il n'existe pas pour l'exploitation pédagogique de canevas défini. Le terme « exploitation pédagogique » revêt en effet plusieurs acceptions. Selon la focale adoptée, il peut s'agir :

- d'une séquence qui s'intègre à une progression,
- d'une séance qui s'intègre à une séquence et à une progression,
- d'une activité qui s'intègre à une séance qui s'intègre elle-même à une séquence et à une progression.

L'exploitation pédagogique est un moment important dans le cadre d'un concours interne : les candidats y manifestent leur connaissance des programmes et des modalités d'examens dans la voie professionnelle, mais également leurs compétences en didactique et en pédagogie.

L'exploitation pédagogique doit se référer explicitement aux textes officiels, elle est reliée à un objet d'étude des programmes de français de la voie professionnelle : CAP, baccalauréat professionnel ou classe de troisième dite « prépa-métiers ».

Le jury évalue la capacité du candidat à élaborer, à partir d'un texte, une exploitation pédagogique adaptée aux programmes et aux élèves du lycée professionnel. Il évalue la pertinence des objectifs d'apprentissage, l'intérêt des modalités pédagogiques proposées pour atteindre ces objectifs et enfin la maîtrise des notions engagées. La proposition pédagogique présentée par le candidat doit s'articuler avec l'explication du texte, c'est-à-dire proposer une ou des activités de lecture, d'écriture, d'oral ou de langue qu'il pourrait mener avec la classe retenue à partir de l'extrait proposé. S'il n'est pas nécessaire de détailler l'ensemble d'une séquence, le candidat se doit d'inscrire les activités dans une progression et un cheminement afin de leur donner du sens et d'éviter l'écueil de la juxtaposition de séances ou d'activités sans lien les unes avec les autres.

La proposition du candidat peut également faire varier certaines modalités comme

- les démarches coopératives, individuelles, magistrales, interactives, interdisciplinaires ;
- les évaluations diagnostique, sommative, formative, certificative ;
- les supports numérique, papier ou audiovisuel.

Elle peut aussi avantageusement tirer profit

- des dispositifs : co-intervention, consolidation des acquis et accompagnement personnalisé, projets ;
- des parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Éducation artistique & culturelle, Santé.

Les candidats au CAPLP bivalent espagnol-lettres se doivent de connaître tous ces dispositifs qui s'inscrivent dans la transformation de la voie professionnelle et faire vivre la bivalence.

Les commentaires sur la session 2025

Dans leur majorité, les candidats ont su associer le texte à un objet d'étude des classes de baccalauréat professionnel. Les objets d'étude sont mieux connus. Il est en revanche dommage que le cycle de CAP et les Troisièmes « prépa métiers » soient, une fois de plus, délaissés.

Les réussites

Les prestations réussies sont généralement celles qui manifestent une bonne connaissance des objectifs assignés à l'enseignement du français dans la voie professionnelle, une bonne maîtrise des objets d'étude inscrits aux programmes ainsi qu'une approche réaliste des publics auxquels ils se destinent : ces prestations, qui évitent les généralités, montrent l'attention que les futurs professeurs de lycée professionnels, lettres-langue ou langue-lettres, portent à leurs futurs élèves, en proposant, par exemple, des activités qui mettent en place différentes formes de différenciation pédagogique au sein de la classe. Ces prestations réussies sont aussi celles qui parviennent à « métaboliser », en une proposition réaliste, explication de texte, connaissances littéraires, pédagogiques, didactiques et expérience professionnelle.

Dans cette optique, il est recommandé aux candidats de se mettre à jour des récents apports de la recherche en didactique du français, en sciences de l'éducation et en sciences cognitives. Le jury a ainsi pu apprécier quelques exploitations proposant, par exemple, des démarches de lecture qui s'appuient sur les théories de la réception et leur déclinaison didactique en sujet-lecteur, celles qui distinguent lecture analytique, cursive, lecture intégrale et groupement de textes, celles capables de proposer plusieurs entrées dans le texte, selon les niveaux de littératie des apprenants, scolaires ou apprentis.

Lors de la session 2025, le jury a remarqué les efforts de certains candidats pour concevoir des séquences plaçant les élèves en situation active dans l'étude des œuvres. Ainsi, une séquence consacrée au *Spleen de Paris* de Charles Baudelaire invitait les élèves à effectuer une lecture du recueil, les autorisant à « papillonner » parmi les textes pour « butiner » quelques poèmes, qu'ils réunissaient ensuite dans une anthologie personnelle, accompagnée d'une préface justifiant leurs choix. Ce parcours subjectif donnait lieu à un partage en classe, chaque élève exposant à ses camarades les poèmes retenus. Ce dispositif offrait une réelle marge de liberté, permettant aux élèves de s'approprier l'œuvre de manière sensible et personnelle. L'échange entre pairs favorisait le débat et mettait en lumière les enjeux propres au recueil.

Par ailleurs, le travail des compétences orales a pu être exploité avec pertinence, notamment en lien avec le genre poétique. Une candidate proposait ainsi, à l'issue d'une séance de lecture analytique de l'aveu de Phèdre à Hippolyte (*Phèdre*, II, 5), un exercice de lecture chorale. Par groupes, les élèves étaient invités à « faire entendre » le désespoir de Phèdre à travers la mise en voix du texte, traduisant ainsi les enjeux relevés lors de l'analyse. Une autre candidate envisageait de recourir au jeu théâtral et à la mise en scène pour aider les élèves à interpréter le texte : les personnages se tiennent-ils face à face ? Détournent-ils le regard ? Sont-ils droits, courbés, figés, agités ? Ce travail d'interprétation, en plus de rendre les élèves acteurs, les amène à réfléchir au sens du texte. Une comparaison avec la mise en scène de Patrice Chéreau venait ponctuer l'activité et enrichir le débat interprétatif.

Quelques séquences se sont également distinguées par une construction efficace : problématique claire, objectifs définis, progression cohérente et supports variés. Ainsi, pour étudier *Le Spleen de Paris* de Baudelaire, une candidate a conçu un parcours thématique autour de la rêverie. L'étude du poème « Un hémisphère dans une chevelure » servait alors de porte d'entrée pour problématiser la séquence.

Les élèves étaient invités ensuite à explorer le sommaire du recueil et à sélectionner des poèmes faisant écho à cette thématique. À partir de leurs propositions, une sélection d'extraits était collectivement définie. En parallèle, les élèves recherchaient des œuvres picturales et musicales pouvant dialoguer avec le parcours, en vue de réaliser une exposition sur le thème de la rêverie. La dernière séance les amenait à composer un poème en prose à partir d'une œuvre choisie, qui venait enrichir l'exposition finale.

Enfin, une amélioration notable a également été constatée dans la prise en compte de la différenciation pédagogique, bien que celle-ci demeure parfois superficielle. La simple proposition d'une modalité de différenciation est insuffisante : il faut en expliciter l'objectif, les modalités et le temps consacré à chaque activité.

Les difficultés

Le jury a encore pu observer cette année des difficultés sur plusieurs points.

De trop nombreuses présentations ont mis en évidence une connaissance très approximative des programmes de français (objets d'étude et programme limitatif notamment), ainsi que des modalités de l'épreuve terminale, pourtant essentielles pour des enseignants qui se destinent à un enseignement bivalent. Cette méconnaissance explique aussi la relative absence des dispositifs transversaux dans les présentations des candidats.

Le jury a également constaté des lacunes importantes dans les connaissances littéraires de candidats. Ainsi, certains ne maîtrisaient pas toujours avec précision le vocabulaire spécifique de la poésie (versification, rythmes, sonorités) ou s'égarèrent dans des considérations floues autour des mouvements poétiques avec des confusions entre le romantisme, le symbolisme et le surréalisme.

De plus, beaucoup de séquences proposées ont encore révélé des manques quant à la réflexion inhérente à leur construction. Les problématiques et les objectifs ne sont pas toujours précis. Beaucoup de séquences se révèlent inachevées, faute de temps de préparation, avec des séances floues, sans objectifs ni activités précises. Certaines sont trop longues avec beaucoup de séances envisagées, se juxtaposant souvent sans ligne directrice claire.

D'autres candidats ont à peine esquissé l'exploitation du texte dans leur séquence, omettant même de préciser les modalités de lecture adoptées (cursive, analytique, collaborative) ou n'en justifiant ni l'intérêt ni les enjeux pédagogiques. Par ailleurs, si les candidats ont compris qu'ils devaient s'appuyer sur les impressions de lecture pour aborder les textes littéraires avec leurs élèves, ils ne proposent que rarement des activités permettant de dépasser cette première approche sensible pour les conduire ensuite vers l'analyse. Ainsi, des activités ont pu être envisagées, qui se limitaient à des consignes du type : « Exprimez vos impressions sur le poème de Charles Baudelaire ». Peu de critères de réussite ont été évoqués pour les activités ou les évaluations. Les liens entre ce qui est enseigné et ce qui est évalué ainsi que les sujets des évaluations doivent faire l'objet d'une réflexion.

Les dispositifs pédagogiques ont parfois été déroulés sans justification : le choix du travail de groupes, par exemple, doit avoir un sens dans le cheminement de la séquence. Le jury conseille aux candidats de structurer leur exploitation pédagogique à l'aide d'une introduction qui précise les objectifs et les contenus de la séquence ou séance présentée, ainsi qu'une problématique précise articulée aux enjeux du texte ou de l'œuvre. Ce travail ne peut faire l'économie d'une réflexion autour de la différenciation pédagogique.

Même si les candidats ont veillé à proposer des séquences d'étude d'œuvres intégrales, le jury s'est étonné d'un certain manque d'explicitation : oubli de présenter le niveau de la classe et/ou l'objet d'étude de la séquence, voire de préciser si la séquence proposée portait sur l'étude de l'œuvre intégrale ou sur un groupement de textes.

Le jury a aussi noté une absence de cohérence dans certaines exploitations pédagogiques, limitées à la juxtaposition d'analyses d'extraits. De même, les activités proposées ont trop souvent consisté en une succession de tâches dépourvues d'objectifs d'apprentissage, d'enjeu et de progression. Une simple énumération de séances qui ne sont pas articulées entre elles ne saurait fonder une séquence. On insistera sur la nécessité de consacrer, durant la préparation de l'épreuve, un laps de temps suffisant à cette partie afin d'éviter de la traiter dans l'urgence. La majorité des candidats essaie de proposer une séquence entière ; il serait parfois préférable de ne présenter qu'une ou deux séance(s) contextualisée(s) dans une séquence, ce qui permettrait de prendre le temps de réfléchir à des activités précises et de justifier une démarche à partir du texte. Une bonne gestion du temps de préparation est essentielle dans la répartition du travail à proposer afin de ne pas donner au jury l'impression d'un travail bâclé voire improvisé faute de temps.

Les candidats à ce concours, nécessairement hispanistes, ne pratiquent guère de lecture d'œuvres intégrales en cours d'espagnol alors que cette modalité de lecture est au cœur de la pratique du professeur de français. Cette question soulève plus largement celle de la bivalence qui constitue une indéniable richesse professionnelle, à condition toutefois d'en prévenir les principaux écueils : la fusion et la confusion. On n'enseigne pas l'espagnol, langue étrangère, comme on enseigne le français, langue maternelle ou de scolarisation. Les enjeux, les visées, les contenus et les démarches sont distincts et il convient de toujours garder à l'esprit les contours épistémologique et didactique de chacune des disciplines pour que le dialogue entre elles soit le plus fécond possible.

Si le jury a particulièrement apprécié les exposés proposant des ouvertures culturelles riches et pertinentes, il a parfois été surpris des importations faites de la didactique des langues étrangères vers la didactique du français. Certains candidats glissent tout naturellement dans leur exposé des termes tels que démarche actionnelle, tâche finale, CECRL alors que ces notions et outils, sont méconnus de la didactique du français. Le jury insiste : les transferts d'une discipline à l'autre, ne sont fructueux et appréciés qu'à la triple condition d'être énoncés, objectivés et justifiés. Le CECRL peut ainsi en effet constituer un outil intéressant pour penser la progression et/ou l'évaluation de l'oral ou du lexique en français, mais il est indispensable que le candidat signale ce transfert, en présente les avantages et éventuellement les limites. À défaut de ces précisions, le jury risque d'estimer qu'il s'agit d'une maîtrise déséquilibrée de la bivalence qui procède par défaut et non par choix.

Dans l'élaboration de leur séquence ou séance, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres textes ou documents en lien avec la problématique envisagée. Il peut s'agir d'œuvres intégrales, textuelles ou filmiques, de corpus de textes ou d'images, de supports papiers ou numériques. Les fils conducteurs entre les supports, les activités et les objectifs demeurent les essentiels de toute prestation réussie.

Enfin, certaines propositions pédagogiques n'étaient pas adaptées à des élèves de lycée professionnel. Ainsi, des activités certes ludiques (loto, bingo) se révélaient peu convaincantes quant à leur efficacité pour les apprentissages. Des modalités de lectures envisagées pour les œuvres intégrales témoignaient d'un manque de connaissance des pratiques de lecture des élèves. En effet, donner à lire une œuvre littéraire en totale autonomie à l'extérieur de la classe, sans proposer de calendrier, de consigne, ni assurer de suivi, ne permet pas à tous les élèves de s'engager dans leur lecture. La nécessité d'une préparation vaut aussi pour une sortie au théâtre. Sans sensibilisation préalable aux thèmes et aux

enjeux de la pièce, les élèves risquent fort de ne pas vivre pleinement l'expérience du spectacle qui leur est proposée, ni se mettre en disposition de pouvoir l'exploiter ensuite.

L'entretien

Dans cette dernière partie de l'épreuve, le jury, en posant des questions qui ne sont jamais des pièges, tente avec la plus grande bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir et compléter sa présentation ou à corriger une maladresse ou une erreur.

Il ne s'agit donc pas de réitérer un propos maladroit, lacunaire ou erroné dans le but d'être mieux compris ou de faire montre de son assurance. Ce sont, des capacités de compréhension, d'approfondissement, de prise de distance, de révision et de création qui sont attendues. C'est le moment, pour le candidat, de montrer son implication professionnelle et d'entrer dans un véritable échange avec le jury : il importe alors d'être réactif et de ne pas subir le questionnement des examinateurs et, au contraire, de s'en saisir comme autant d'ouvertures intellectuelles pour approfondir son exposé oral initial. L'aptitude à revenir sur sa production pour la reprendre, interroger ses représentations, ses partis pris ou ses connaissances, rectifier ses erreurs, relève d'une compétence professionnelle cardinale dans l'exercice du métier d'enseignant. Quel que soit le ressenti du candidat à l'issue de sa présentation orale avant l'entretien, il s'agit essentiellement, à ce moment de l'épreuve, de se saisir du questionnement du jury pour montrer sa capacité à entrer dans l'échange oral et à révéler son aptitude à revenir sur une proposition initiale, tout en évitant de montrer des signes d'impatience ou de désespoir. Il convient également de trouver un équilibre entre décontraction totale et peur pouvant se manifester par des pleurs ou de l'agressivité.

Les candidats qui réussissent leur présentation mais évitent l'échange ou campent sur leurs propositions n'auront guère plus de chance de réussir l'épreuve que ceux qui, en dépit de présentations fragiles, parviennent lors de l'entretien à se rétablir, en approfondissant, diversifiant ou corrigeant leurs premières propositions.

Lors de la session 2025, le jury a apprécié la réactivité des candidats lors des entretiens. Globalement, ces derniers ont fait preuve d'une écoute attentive, justifiant leurs choix et démontrant une capacité à remettre en question de manière constructive leurs propositions lorsque celles-ci étaient jugées peu adaptées. Les candidats doivent également être attentifs à tous les aspects de la communication lors de cet échange. Quelques candidats n'ont pas regardé une seule fois les membres du jury lors de leur présentation, ou se sont contentés d'en regarder un seul.

Conseils aux candidats

Le jury recommande aux candidats de prendre au sérieux la préparation de ce concours d'enseignement, spécifique tant par sa bivalence que par le profil des élèves de lycée professionnel.

La meilleure façon de se préparer à cette épreuve est également celle qui permettra aux candidats de devenir de bons enseignants de français, à savoir :

- Lire les œuvres au programme, mais pas seulement. Un professeur de français est un lecteur expert, capable d'effectuer une analyse fine de n'importe quel texte.
- Connaître les auteurs et les œuvres canoniques, de même que les grands mouvements littéraires et artistiques.

- Acquérir de solides connaissances grammaticales, en se référant régulièrement à un ou plusieurs ouvrages de grammaire pour répondre à des interrogations sur divers faits de langue.
- Être capable de réfléchir à une séance d'enseignement à partir d'un texte littéraire, en explicitant la démarche utilisée, la réflexion didactique et le choix pédagogique effectué, ce qui suppose une maîtrise des notions didactiques de la lecture (lecture analytique, cursive), de l'écriture, et de l'oral.
- Connaître les programmes, les enjeux et les spécificités de la voie professionnelle.
- S'informer sur les pratiques de différenciation pédagogique permettant de gérer l'hétérogénéité au sein d'une classe afin de développer des compétences chez tous les élèves ; sur les pratiques liées au numérique mais aussi à la continuité pédagogique.
- Faire preuve de réflexivité lors de sa préparation et pendant l'échange avec le jury.

Sitographie indicative

Réforme du lycée professionnel : enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel :

[https://www.ih2ef.gouv.fr/reforme-du-lycee-professionnel-enseignements-dispenses-dans-les-
formations-sous-statut-scolaire](https://www.ih2ef.gouv.fr/reforme-du-lycee-professionnel-enseignements-dispenses-dans-les-formations-sous-statut-scolaire)

La réforme des lycées professionnels :

<https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>

La réorganisation du cursus préparant au baccalauréat professionnel :

<https://eduscol.education.fr/3954/cursus-renove-preparant-au-bac-pro>

Programme limitatif de français de la classe de terminale 2025-2027 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo8/MENE2402853N>

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

La co-intervention :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/2/Vade-
mecum_co-intervention_1081322.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/2/Vademecum_co-intervention_1081322.pdf)

Rapport concernant l'épreuve d'admission :

Explication de texte et traduction en espagnol

par Mme Vanessa ROQUEFORT et M. Alexandre BRIMONT

Préparation

Pour rappel, le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour traiter l'explication d'un texte en espagnol et pour élaborer un projet pédagogique à partir de plusieurs documents en langue étrangère.

L'épreuve devant le jury est d'une heure. Le jury insiste sur la nécessité d'une gestion optimale du temps de préparation alloué à chaque sous-épreuve. Un entraînement préalable s'avère indispensable afin d'éviter de se présenter devant le jury sans avoir achevé l'ensemble des deux sous-épreuves ou en ayant délaissé l'une d'entre elles, chaque sous-épreuve comptant pour moitié dans l'attribution des points. Cette année encore, le jury a pénalisé des candidats qui ont éludé ou survolé une partie de l'épreuve.

L'explication de texte se déroule en langue espagnole et permet au jury de vérifier le niveau de langue des candidats. Le jury attend des candidats un registre de langue adapté qui évitera toute formulation familière. Certaines formulations relevées par le jury ont donné à entendre une langue espagnole trop souvent fautive avec des mots inventés (barbarismes), des erreurs de prononciation, d'accentuation, un lexique défailant, une maîtrise aléatoire des conjugaisons. On citera à titre d'exemples : *se distingue**; *abastante** ; *rapiditez**. Ces erreurs de langue ne sont pas admissibles, voire rédhitoires dans le cadre de l'exercice du métier d'enseignant d'espagnol. Pour autant, certains candidats ont démontré une bonne maîtrise de langue, audible et fluide, leur permettant de transmettre leurs idées correctement.

Concernant l'analyse, certaines propositions ont été pertinentes et ont permis au jury d'apprécier les qualités littéraires et linguistiques des candidats. Cependant, certains d'entre eux se sont révélés incapables de dégager l'intérêt d'un texte, ses significations, ainsi que ses enjeux culturels et sociétaux. Cette situation trahit le plus souvent un manque de préparation et un déficit de culture générale concernant le monde hispanique. À titre d'exemple, on ne peut ignorer les différents contextes historiques évoqués dans l'incipit de *Los Besos en el pan* de Almudena Grandes (dictature franquiste, *Movida*, l'explosion de la bulle immobilière), des éléments, ne serait-ce que succincts, de la biographie de Che Guevara ou encore confondre les notions de narratologie élémentaires telles que l'auteur, le narrateur et les différents points de vue qui nuisent indubitablement à l'analyse. De même, dans l'extrait proposé de *Rescate gris* de Cristian Perfumo, malgré les multiples indices, les candidats n'ont pas perçu l'événement évoqué (éruption volcanique) et ont, pour certains, fait un contresens quant au contexte géographique pourtant précisé (*el frío patagónico*).

Le lexique propre à l'analyse littéraire doit être maîtrisé et utilisé à bon escient. Le jury n'attend pas un relevé exhaustif des figures de style présentes dans l'extrait proposé. Le candidat doit avoir une certaine maîtrise de la stylistique et de la métrique, mais n'y avoir recours que pour étayer un propos afin de ne pas donner l'impression au jury de plaquer des connaissances qui ne servent pas le commentaire du texte à l'étude.

Enfin, le jury tient à souligner l'importance des qualités oratoires nécessaires aux candidats, mais aussi aux futurs professeurs. On conseillera aux candidats de bien structurer l'explication de texte : formulation d'une problématique et annonce du plan. Concernant cette dernière, il est de bon ton de donner un titre à chacune des parties pour que le jury puisse suivre le cheminement de la réflexion. Ces éléments méthodologiques permettront d'entrer dans l'analyse et éviteront la paraphrase.

Pour rappel, trois éléments essentiels :

- L'introduction : celle-ci consiste en une contextualisation de l'extrait à l'étude ainsi que l'indication de la problématique et l'annonce de l'organisation retenue pour l'explication elle-même.
- Le développement : le candidat a le choix entre une explication linéaire ou composée, mais dans la plupart des cas, c'est l'extrait lui-même qui guide l'organisation de l'explication. Le candidat doit proposer une analyse cohérente qui répond à la problématique annoncée, tout en respectant le plan proposé dans l'introduction.
- La conclusion : le candidat revient sur les éléments principaux de sa présentation, répond à la problématique et propose d'autres ouvertures possibles.

Lors de l'exposé du candidat, il est attendu une interprétation personnelle, pertinente et justifiée de l'extrait proposé. L'exposé du candidat ne peut reposer sur une description ou des paraphrases.

Le candidat doit démontrer sa capacité à lire, comprendre, interpréter un texte et justifier ses analyses à partir de ses connaissances. Une analyse formelle du support (structure, champs lexicaux etc.) se révélera inopérante si elle n'est pas en lien avec le propos.

Un manque de préparation de cette sous-épreuve, une mauvaise gestion des brouillons ou la lecture excessive des notes ont conduit certains candidats à perdre leurs moyens et à rendre leur raisonnement obscur et difficile à appréhender par le jury.

Cette année, les candidats devaient travailler sur des extraits de deux romans : *Los besos en el pan* de *Almudena Grandes*, publié en 2015 et *Rescate gris* de Cristian Perfumo, publié en 2018.

Le jury a pu demander au candidat de lire à haute voix un extrait du texte à l'étude. Une lecture expressive et posée de l'extrait (intonation et rythme approprié) donnait déjà un indice sur le degré de compréhension.

Le jury conseille aux futurs candidats de s'intéresser particulièrement à la notion de sujet lecteur afin de bien faire la différence entre une lecture experte, distanciée d'un texte et une lecture investie, impliquée : <https://eduscol.education.fr/document/5687/download>

En tant que futurs professeurs de français et d'espagnol, les candidats se doivent d'utiliser les principales ressources à leur disposition et notamment celles présentes sur EDUSCOL.

Cette année encore, de nombreux candidats ont proposé des interprétations pertinentes et justifiées.

Démarche réflexive

Le jury a apprécié l'honnêteté intellectuelle et la démarche réflexive de certains candidats qui, lors de l'entretien, ont su revenir sur certains aspects de leur présentation. Le jury a apprécié la posture professionnelle et la qualité de l'échange avec certains candidats lors de cette épreuve. L'objectif de l'entretien est de faire préciser certains éléments énoncés par le candidat ou d'approfondir des aspects de son explication. Il n'est pas question ici de piéger le candidat, mais de poursuivre l'analyse ensemble. Ainsi, toute proposition est recevable si elle est justifiée et cohérente. Certains candidats ont su saisir les opportunités offertes par le jury et tirer leur épingle du jeu pour réussir l'épreuve en revenant sur leurs propos ou en les complétant.

La traduction

Cette partie intervient à la suite de l'explication d'un texte en langue étrangère ; un extrait de ce même texte est proposé au candidat. Cette étape permet d'en apprécier sa compréhension ainsi que sa capacité à traduire le plus fidèlement possible l'extrait dans la langue-cible.

Cet exercice de traduction est très important car le jury évalue à ce moment-là les connaissances grammaticales et lexicales du candidat dans les deux langues.

Au moment de l'entretien, le jury peut inviter le candidat à revenir sur une ou plusieurs de ses propositions afin de lui permettre d'améliorer la traduction.

Dans tous les cas, nous ne pouvons que conseiller au candidat d'être à l'écoute des demandes qui peuvent lui être faites. Notons aussi que la traduction fait partie intégrante de l'épreuve et qu'il serait fort maladroit d'en réduire la portée. Le candidat doit y consacrer tout le temps nécessaire et, surtout, il ne doit pas l'improviser car le résultat final risque d'être insuffisant.

Le jury a pu entendre de bonnes, voire de très bonnes traductions. Toutefois, des erreurs récurrentes viennent mettre en évidence les lacunes en langue française chez certains candidats. Certaines traductions littérales proposées se sont avérées totalement dénuées de sens.

Fautes de conjugaison, confusions de temps, contresens divers et variés, lacunes sur un vocabulaire élémentaire, etc. Tout cela est regrettable pour un concours grâce auquel les candidats souhaitent obtenir une double valence Espagnol-Lettres. À titre d'exemple, il n'est pas admissible qu'un candidat traduise : « marcher pour le trottoir* » pour « *caminar por las aceras* », ignore le sens du mot « *lujo* », « *verano* », ou encore traduise le verbe conjugué au passé-simple « *fue* » par l'imparfait en français « c'était », ...

Le jury a valorisé les traductions fines et qualitatives permettant de rendre compte de la bonne compréhension du texte.

Rappelons également quelques règles concernant la traduction : pour ce qui est des noms de personnages, le jury rappelle qu'il n'y a pas lieu de les traduire, toutefois il est nécessaire de traduire les noms de lieux, les surnoms, etc. qui pourraient contribuer au sens et apporter une plus-value à la traduction ; à défaut, le lecteur non hispanophone pourrait ne pas percevoir les possibles sous-entendus ou les connotations voulues par l'auteur. De même, les noms des personnages célèbres et toponymes possédant un équivalent en français doivent être traduits pour des raisons d'accès au sens. (Cf. Rapport de jury du concours interne du CAPLP Espagnol-Lettres, session 2023-24).

Pour ce qui concerne l'analyse du fait de langue, aucun point n'a été proposé cette année, mais cela ne présage pas des choix du jury pour les années à venir. La réflexion et l'analyse du fonctionnement de la langue espagnole doivent permettre aux candidats d'ajuster leur traduction, de corriger certains faux-sens ou contresens. L'épreuve de version orale n'exige pas du candidat un développement linguistique complexe sur le fait de langue à commenter, mais plutôt une réflexion sur la langue dans une perspective comparative avec le français. Il est attendu un bon usage des termes grammaticaux, un repérage de la nature et fonction des mots, groupe ou propositions dont il est question, une justification de l'emploi des modes et des temps, une capacité à différencier des constructions entre les deux langues et à expliciter les effets sémantiques produits. Le jury conseille très vivement, une consultation des différents manuels et usuels présents dans la bibliographie qui suit.

Pour conclure, l'explication de faits de langue permettra au candidat d'exposer ses connaissances du fonctionnement morphosyntaxique des deux langues, en identifiant les structures qui fonctionnent différemment en français et en espagnol, afin d'être capable de les expliquer clairement aux élèves.

Quelques questions légitimes que l'on peut se poser au moment de l'épreuve :

Puis-je faire l'impasse sur la traduction d'un mot ou d'un groupe de mots qui me pose un problème ?

Ne pas traduire un mot ou un groupe de mots n'est pas la meilleure des stratégies et cela peut être perçu par le jury comme un renoncement devant la difficulté. Cette façon de procéder sera une des plus pénalisées avec les non-sens ou les erreurs de grammaire française. Le candidat aura tout intérêt à trouver un synonyme cohérent en s'aidant du contexte proposé par le document, par exemple.

Puis-je proposer deux traductions si j'hésite ou si je veux montrer qu'il est possible de traduire autrement ?

L'épreuve de traduction est une épreuve très technique et l'on demande au candidat de faire des choix. En proposant plusieurs traductions on s'expose aussi au risque que le jury retienne la moins appropriée.

Comment puis-je me préparer pour cette épreuve ?

Aucun ouvrage spécifique n'existe pour s'y préparer. En revanche, un travail régulier est nécessaire. De nombreux ouvrages proposent des traductions de type universitaire à visée didactique, dans la même optique que l'épreuve dont il est question ici. Ces ouvrages proposent des traductions qui vont permettre de vérifier les connaissances lexicales et grammaticales des candidats dans les deux langues, ainsi que leur capacité à transposer le texte source dans la langue cible.

Bibliographie :

- DIAZ, E., *Version espagnole moderne : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- DUGUERNEL, A., *La version espagnole : licence, concours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- NOYARET, N., *La version espagnole guidée : textes traduits et commentés, conseils de méthode*, Paris, Orbistertius, 2013.

De même, il est vivement conseillé aux candidats de fréquenter assidument les grammaires françaises et espagnoles de référence.

Ouvrages pour l'analyse en espagnol :

- PARDO M., PARDO A., *Précis de métrique espagnole*, Armand Colin (collection 128), 2010.
- TERRASA J., *L'analyse de texte et de l'image en espagnol*, Armand Colin, 2005.
- ZUILI M., *Introduction à l'analyse des textes espagnols et hispano-américains*, Armand Colin (collection 128), 2007.
- LÁZARO CARRETER F., CORREA CALDERÓN E., *Cómo se comenta un texto literario*, Cátedra, 1983.

Ouvrages pour la langue espagnole :

- BEDEL, J.-M., *Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2017.
- FREYSSELINARD, E., *Ser y estar : dictionnaire d'usage du verbe être en espagnol*, Paris, Ophrys, 2013.
- GERBOIN, P., LEROY, C., *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 2013.
- POTTIER, B, DARBORD, B, CHARAUDEAU, P., *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Nathan Université, 1994.
- R.A.E., Asociación de Academias de la Lengua Española, *Nueva gramática de la lengua española*, 2 vol., Madrid, EspasaCalpe, 2009 (consultable gratuitement en ligne) : <http://www.rae.es/recursos/gramatica/nueva-gramatica>).
- R.A.E., *Diccionario panhispánico de dudas*, Madrid, Santillana Ediciones Generales, 2005 (consultable gratuitement en ligne : <http://www.rae.es>).

La terminologie à adopter s'appuie sur celle de la *Grammaire du français*. Terminologie grammaticale proposée sur le site Eduscol <https://eduscol.education.fr/document/1872/download> afin que les élèves puissent utiliser les mêmes étiquettes grammaticales en français et en langues étrangères et, grâce à elles, effectuer des rapprochements ou décrire les différences de fonctionnement entre les langues.

Rapport concernant l'épreuve d'admission :
Exploitation d'un dossier pédagogique en espagnol

par Mme Claudia DE PABLO et M. Henri GARCIA

L'exploitation pédagogique du corpus de documents proposé par le jury se déroule en langue française. Il sera toutefois attendu que les activités, les consignes et les exercices susceptibles d'être proposés, soient énoncés en langue espagnole. Les candidats qui se présentent au CAPLP seront des enseignants bivalents, il va donc sans dire qu'il ne sera pas possible de privilégier une langue plus qu'une autre. Si la langue espagnole doit revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe ou du lexique, il en va de même pour la langue française. Les deux valences revêtent la même importance et la préparation aux deux disciplines se doit d'être équivalente.

Les programmes de langues vivantes ainsi que les textes régissant la voie professionnelle sont également à maîtriser. Il conviendra de citer les niveaux de langue du CECRL en sachant justifier les compétences attendues au regard du niveau de classe choisi. Les séquences proposées pourront s'adresser aux divers publics de la voie professionnelle : 3ème prépa-métiers, CAP et baccalauréat professionnel.

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à se positionner dans une démarche professionnelle qui mettra en évidence sa capacité à combiner dans un temps imparti, l'analyse d'un dossier et sa mise en pratique. Des choix seront donc à faire afin de proposer une séquence pédagogique cohérente tout en respectant le temps imposé pour la présentation. Il sera important de faire ressortir les axes les plus pertinents, avec une approche didactique et pédagogique. La maîtrise des savoirs et des connaissances suffisamment solides sur le monde hispanique sont indispensables pour réussir cette épreuve. Cela permettra ainsi au candidat de présenter et de contextualiser de la manière la plus précise possible, le dossier proposé en élucidant toutes les informations données par le paratexte (l'auteur, la date, le contexte historique, le mouvement littéraire ou artistique dans lequel le document s'inscrit).

Le dossier qui sera proposé sera composé de tous types de documents. Des documents iconographiques (dessins, photos, tableaux de maître, affiches publicitaires, photogrammes, bandes dessinées etc.) et des textes qui seront également de toute nature (des extraits de roman, des poésies, des extraits de pièces de théâtre, des articles de presse, des scripts, des paroles de chanson, des poèmes etc.). Lors de la proposition de séquence, aucun support du dossier ne saurait être écarté par les candidats, cela est une des contraintes de l'exercice.

Le jury a valorisé les prestations fondées sur une bonne compréhension du dossier et une problématisation pertinente, permettant de dégager un axe fédérateur clair à partir des documents proposés. Ces éléments traduisent une véritable capacité d'analyse et une structuration cohérente de la pensée pédagogique.

De même, la connaissance des programmes, des objectifs d'apprentissage, des spécificités du lycée professionnel ainsi que des attendus du CCF a été appréciée. Les candidats capables d'identifier précisément le niveau CECRL visé, de justifier leurs choix didactiques et d'ancrer leur séquence dans le contexte d'une progression annuelle ont su convaincre le jury de leur professionnalisme.

En matière de langue, les prestations les plus solides ont révélé une maîtrise fluide du français et de l'espagnol, avec un souci constant de précision grammaticale et lexicale, ainsi qu'une attention particulière portée aux formes verbales spécifiques (passé simple, imparfait...) souvent mobilisées dans les supports proposés. Cette approche rigoureuse permettait d'envisager un travail grammatical au service du sens, et non comme une fin en soi.

Le jury a également noté avec intérêt les propositions incluant une dimension ludique (comme l'utilisation de jeux de rôle, devinettes, ou de supports numériques interactifs), favorisant l'implication des élèves dans les apprentissages. L'élaboration de tâches intermédiaires cohérentes menant à un projet final structurant a été reconnue comme un marqueur fort d'une démarche professionnelle. Par ailleurs, l'articulation avec les parcours éducatifs (citoyen, santé, artistique...) et l'interdisciplinarité (notamment avec les lettres, EMC, arts appliqués) a enrichi les démarches les plus pertinentes.

Lors de l'élaboration de la séquence d'enseignement, certaines erreurs d'interprétation ont particulièrement retenu l'attention du jury. Ainsi, plusieurs candidats n'ont pas perçu les séquelles de la guerre sur le personnage du peintre dans le texte de Pérez-Reverte, occultant une dimension essentielle du récit. Cette lecture partielle a conduit à des exploitations pédagogiques incomplètes, voire inappropriées. Ce type de contresens aurait pu être évité grâce à une lecture fine et contextualisée du document, préalable indispensable à toute analyse didactique rigoureuse.

En revanche, le jury a apprécié les propositions pédagogiques problématisées avec un entraînement adapté et une tâche finale en adéquation. Le jury a également apprécié la contextualisation dans la progression annuelle d'une classe. Les propositions les plus abouties intégraient des évaluations intermédiaires pertinentes, permettant de réguler les apprentissages et d'accompagner progressivement les élèves vers un projet de fin de séquence.

Il conviendra de connaître la signification et d'utiliser à bon escient le vocabulaire de la didactique et de la pédagogie des langues sans effet d'annonce : évoquer une différenciation pédagogique sans rien mettre en place avec les élèves peut desservir le candidat.

Pour garantir la clarté et la pertinence de la séquence présentée, le candidat veillera à expliciter les éléments suivants :

- Le public ciblé : la classe concernée (niveau et filière).
- Le moment de l'année auquel s'inscrit la séquence (période, lien avec la progression annuelle).
- Le niveau de compétence visé, en référence explicite au CECRL.
- La durée de la séquence, précisée en nombre de séances.
- Le domaine du programme des langues vivantes de la voie professionnelle auquel est rattaché le dossier.
- Le projet de fin de séquence, qui apporte structure et sens aux apprentissages.
- Le choix et la mise en œuvre des activités langagières (compréhension, expression, interaction).
- Les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques et civiques clairement définis.
- Le type et la nature des activités proposées ainsi que les modalités d'évaluation, qu'elles soient orales ou écrites.
- Les critères d'évaluation cohérents avec les objectifs annoncés et ciblant des compétences précises.
- La cohérence entre les apprentissages et le projet doit rester centrale.

Une approche beaucoup trop frontale dans la mise en œuvre des différentes activités, incluant une mobilisation explicite des compétences langagières orales et écrites (jeux de questions/réponse, utilisation de fiches diverses pour la compréhension et pour l'entraînement sous forme de QCM par exemple) reste encore trop présente dans les propositions des candidats. Dans la même perspective, une majorité de candidats a proposé des travaux en groupe sans être capable d'expliquer l'intérêt et la modalité de cet exercice pédagogique. En effet, annoncer un travail en groupe sans en justifier les modalités, objectifs et outils, montre souvent une approche approximative où le travail du groupe s'avère être un travail individuel.

À l'inverse, les projets réalistes et cohérents proposés par certains candidats ont été particulièrement appréciés et mis en valeur. Le jury insiste sur la nécessité pour les candidats de faire preuve d'honnêteté intellectuelle car les membres du jury, en tant que professionnels de la discipline, savent parfaitement ce qui est envisageable dans une salle de classe et ce qui l'est beaucoup moins. Ont également été saluées les séquences qui plaçaient l'élève au cœur de ses apprentissages, en le rendant actif et investi dans la construction du projet. Les propositions innovantes et maîtrisées — telles que la classe inversée, le travail en îlots ou la mise en œuvre d'ateliers collaboratifs, en présentiel ou à distance (grâce, par exemple, à des plateformes proposées via l'ENT) — ont mis en lumière la volonté du candidat de mobiliser tous les leviers possibles pour susciter l'engagement de l'élève et l'amener à se dépasser.

Les dossiers qui ont été proposés cette année abordaient des thématiques variées telles que l'évolution de la condition de la femme ainsi que l'art.

Les propositions formulées par les candidats sont, malheureusement et dans la majorité des cas, restées trop superficielles, voire insuffisamment ambitieuses, en ne s'appuyant que de manière limitée — voire pas du tout — sur des pratiques innovantes susceptibles de stimuler la motivation de l'élève. Il aurait pourtant été pertinent, voire nécessaire, de mobiliser d'autres types de supports pédagogiques, afin d'enrichir les approches didactiques et de favoriser une implication plus active des apprenants.

Pour conclure, le jury rappelle que cette épreuve, avant tout orale, exige du candidat une posture professionnelle suffisamment affirmée. À l'image de ce qu'on attend d'un enseignant face à sa classe, il est essentiel que le candidat ne se contente pas de lire ses notes, mais qu'il fasse preuve d'engagement, de clarté et de conviction. Le ton, les pauses, les reformulations, le débit et l'énergie investie dans l'exposé sont autant d'éléments qui participent à la qualité de la communication pédagogique.

Les candidats sont également invités à porter une attention particulière à leurs tics de langage, susceptibles de nuire à la compréhension du propos. Le jury insiste sur la nécessité d'adopter une attitude en cohérence avec la dimension professionnelle de l'épreuve : il est donc déconseillé d'évoquer des éléments de vie personnelle, comme cela a pu parfois être observé.

L'évaluation porte sur la qualité globale de l'expression orale, la capacité du candidat à écouter les remarques du jury, à reformuler ou enrichir son propos, et à démontrer une maîtrise réflexive des enjeux pédagogiques soulevés. Les questions posées ne sont pas des pièges, mais des opportunités offertes pour préciser ou approfondir l'exposé. S'en saisir avec justesse est une preuve supplémentaire de compétence professionnelle.

Exemples de sujets pour les épreuves d'admission :

SESSION 2025

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

LETTRES

SUJET N° 2

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Explication de texte

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation des phrases interrogatives dans les répliques de Phèdre.

Extrait de Jean RACINE, *Phèdre*, 1677, Folio, édition Raymond Picard, 2015, pages 67-69.

Le présent sujet comporte trois pages.

Au début de la scène 5 de l'acte II, Phèdre, poussée par Œnone, projette de solliciter Hippolyte afin qu'il défende les droits de son fils aîné au trône d'Athènes face à Aricie. Cependant, lorsqu'elle se retrouve face au jeune homme, son trouble est manifeste, et ses répliques deviennent ambiguës.

Acte II, scène 5

PHÈDRE, HIPPOLYTE, ŒNONE

HIPPOLYTE

Dieux ! Qu'est-ce que j'entends ? Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux ?

PHÈDRE

665 Et sur quoi jugez-vous que j'en perds la mémoire,
Prince ? Aurais-je perdu tout le soin de ma gloire ?

HIPPOLYTE

Madame, pardonnez. J'avoue en rougissant,
Que j'accusais à tort un discours innocent.
Ma honte ne peut plus soutenir votre vue.
Et je vais...

PHÈDRE

670 Ah ! cruel, tu m'as trop entendue.
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur.
Hé bien ! connais donc Phèdre et toute sa fureur.
J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même,
675 Ni que du fol amour qui trouble ma raison
Ma lâche complaisance ait nourri le poison.
Objet infortuné des vengeances célestes,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
Les dieux m'en sont témoins, ces dieux qui dans mon flanc
680 Ont allumé le feu fatal à tout mon sang,
Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle
De séduire le cœur d'une faible mortelle.
Toi-même en ton esprit rappelle le passé.
C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé.
685 J'ai voulu te paraître odieuse, inhumaine.
Pour mieux te résister, j'ai recherché ta haine.
De quoi m'ont profité mes inutiles soins ?
Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins.
Tes malheurs te prêtaient encor de nouveaux charmes.
690 J'ai languï, j'ai séché, dans les feux, dans les larmes.
Il suffit de tes yeux pour t'en persuader,
Si tes yeux un moment pouvaient me regarder.
Que dis-je ? Cet aveu que je te viens de te faire,
Cet aveu si honteux, le crois-tu volontaire ?
695 Tremblante pour un fils que je n'osais trahir,
Je te venais prier de ne le point haïr.
Faibles projets d'un cœur trop plein de ce qu'il aime !
Hélas ! je ne t'ai pu parler que de toi-même.

- Venge-toi, punis-moi d'un odieux amour.
700 Digne fils du héros qui t'a donné le jour,
Délivre l'univers d'un monstre qui t'irrite.
La veuve de Thésée ose aimer Hippolyte !
Crois-moi, ce monstre affreux ne doit point t'échapper.
Voilà mon cœur. C'est là que ta main doit frapper.
- 705 Impatient déjà d'expier son offense
Au-devant de ton bras je le sens qui s'avance.
Frappe. Ou si tu le crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice si doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main serait trempée,
- 710 Au défaut de ton bras prête-moi ton épée.
Donne.

OENONE

Que faites-vous, Madame ? Justes dieux !
Mais on vient. Évitez des témoins odieux ;
Venez, rentrez, fuyez une honte certaine.

SESSION 2025
CAPLP
Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres
Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

LETTRES

Durée de la préparation : 2H

Durée de l'épreuve : 1H

Explication de texte

Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue

En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'utilisation des expansions du nom dans le texte.

Extrait de Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, 1869.

Le présent sujet comporte deux pages.

XVII.

Un hémisphère dans une chevelure

Laisse-moi respirer longtemps, longtemps, l'odeur de tes cheveux, y plonger tout mon visage, comme un homme altéré dans l'eau d'une source, et les agiter avec ma main comme un mouchoir odorant, pour secouer des souvenirs dans l'air.

Si tu pouvais savoir tout ce que je vois ! tout ce que je sens ! tout ce que j'entends dans tes cheveux ! Mon âme voyage sur le parfum comme l'âme des autres hommes sur la musique.

Tes cheveux contiennent tout un rêve, plein de voilures et de mâtures ; ils contiennent de grandes mers dont les moussons me portent vers de charmants climats, où l'espace est plus bleu et plus profond, où l'atmosphère est parfumée par les fruits, par les feuilles et par la peau humaine.

Dans l'océan de ta chevelure, j'entrevois un port fourmillant de chants mélancoliques, d'hommes vigoureux de toutes nations et de navires de toutes formes découpant leurs architectures fines et compliquées sur un ciel immense où se prélassent l'éternelle chaleur.

Dans les caresses de ta chevelure, je retrouve les langueurs des longues heures passées sur un divan, dans la chambre d'un beau navire, bercées par le roulis imperceptible du port, entre les pots de fleurs et les gargoulettes rafraîchissantes.

Dans l'ardent foyer de ta chevelure, je respire l'odeur du tabac mêlé à l'opium et au sucre ; dans la nuit de ta chevelure, je vois resplendir l'infini de l'azur tropical ; sur les rivages duvetés de ta chevelure je m'enivre des odeurs combinées du goudron, du musc et de l'huile de coco.

Laisse-moi mordre longtemps tes tresses lourdes et noires. Quand je mordille tes cheveux élastiques et rebelles, il me semble que je mange des souvenirs.

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, 1869

SESSION 2025

CAPLP

Concours interne et CAER

Section Langues vivantes-Lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisi et en lien avec les programmes.

Document 1 : Clara CAMPOAMOR (española), Fragmento de discurso, 1931

Document 2 : Mónica CRESPO (española), *Por mí, por ti, por todos*, 2020

Document 3 : Nuria POMPEIA (española), in *Mujercitas*, 1975

Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait : Almudena GRANDES (española), *Los besos en el pan*, 2015

DOCUMENT 1

Discurso pronunciado por Clara Campoamor (1888-1972), diputada de la Segunda República española, en el congreso de los Diputados el 1 de octubre de 1931

“[...] Respecto a la serie de afirmaciones que se han hecho esta tarde contra el voto de la mujer (...). Tomemos al azar algunas de ellas. ¿Es que no han luchado las mujeres por la República? ¿Es que al hablar con elogio de las mujeres obreras y de las mujeres universitarias no se está cantando su capacidad? Además, al hablar de las mujeres obreras y universitarias, ¿se va a ignorar a todas las que no pertenecen a una clase ni a la otra? ¿No sufren estas como las otras las consecuencias de la legislación? ¿No pagan los impuestos para sostener al Estado en la misma forma que las otras y que los varones? ¿No refluye sobre ellas toda la consecuencia de la legislación que se elabora aquí para los dos sexos, pero solamente dirigida y matizada por uno?

[...] Pero, además, Sres. Diputados, los que votasteis por la República, y a quienes os votaron los republicanos, medita un momento y decid si habéis votado solos, si os votaron solo los hombres. ¿Ha estado ausente del voto la mujer? Pues entonces, si afirmáis que la mujer no influye para nada en la vida política del hombre, estáis –fijaos bien– afirmando su personalidad, afirmando la resistencia a acataros. ¿Y es en nombre de esa personalidad, que con vuestra repulsa reconocéis y declaráis, por lo que cerráis las puertas a la mujer en materia electoral? ¿Es que tenéis derecho a hacer eso? No; tenéis el derecho que os ha dado la ley, la ley que hicisteis vosotros, pero no tenéis el derecho natural, el derecho fundamental, que se basa en el respeto a todo ser humano, y lo que hacéis es detentar un Poder; dejad que la mujer se manifieste y veréis como ese Poder no podéis seguir detentándolo.

[...] Yo, Sres. Diputados, me siento ciudadana antes que mujer, y considero que sería un profundo error político dejar a la mujer al margen de ese derecho, a la mujer que espera y confía en vosotros;

[...] Señores Diputados, he pronunciado mis últimas palabras en este debate. Perdonadme si os moleste, considerando que es mi convicción la que habla; que hablo como republicana, pero como republicana que ante un ideal lo defendería hasta la muerte. [...]”

Clara CAMPOAMOR (española, 1888-1972), *Diario de sesiones del Congreso de los diputados*, número 48, 1931

Document 2 :

El Atleti Femenino y el Zaragoza jugaban el último partido de una Liga con final inesperado y allí estábamos algunos intrépidos, ataviados con muchas más prendas rojiblancas de lo que permite el buen gusto en el vestir [...].

Los que llevamos estas rayas como uniforme habitual los domingos de fútbol estamos acostumbrados a estos vaivenes del corazón. Sin este ritmo frenético de sube y bajas, muchos de los que comparten grada conmigo, serían pacientes crónicos de la consulta de cardiología. El Atleti es el marcapasos que hace que eso bombee como es debido.

El estadio que pisamos nada más llegar a Zaragoza no era un estadio. El Pedro Sancho formaba parte de un complejo polideportivo de la ciudad. No había torres de luces, no había vomitorios, ni sectores, ni siquiera había asientos en toda la grada, pero aquel recinto deportivo tenía todos los ingredientes para disfrutar de una tarde de fútbol nostálgico. Campos en los que se jugaban partidos infantiles, padres exaltados, chavales con las medias caídas disputándose una botella vacía y una cafetería con futbolines y canapés cubiertos con pimienta morrón. [...]

Cuando juega mi equipo, el pitido inicial es, irónicamente, el final de todo. Se acaban las discusiones de entrenadores de grada, las elucubraciones, las alineaciones imposibles y lo que pase en el resto del mundo. Cuando juega mi equipo somos ellas y yo, aunque nunca me haya calzado unas botas. [...]

En el círculo central del Pedro Sancho arrancó el final de aquella Liga, y el Atleti, hartas de que se las compare una y otra vez con sus homólogos masculinos, [...].

Mónica CRESPO (española, 1973-), *Por mí, por ti, por todos*, 2020

Document 3 :



Nuria POMPEIA (española, 1931-2016), in *Mujercitas*, 1975

Explication de texte et traduction

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le passage allant de la ligne 3 « *Mi barrio...* » jusqu'à la ligne 8 « *...placer gratuito* »

Estamos en un barrio del centro de Madrid. Su nombre no importa, porque podría ser cualquiera entre unos pocos barrios antiguos, con zonas venerables, otras más bien vetustas. Este no tiene muchos monumentos, pero es de los bonitos, porque está vivo.

Mi barrio tiene calles irregulares. Las hay amplias, con árboles frondosos que sombrean los balcones de los pisos bajos, aunque abundan más las estrechas. Estas también tienen árboles, más apretados, más juntos y siempre muy bien podados, para que no acaparen el espacio que escasea hasta en el aire, pero verdes, tiernos en primavera y amables en verano, cuando caminar por la mañana temprano por las aceras recién regadas es un lujo sin precio, un placer gratuito. Las plazas son bastantes, no muy grandes. Cada una tiene su iglesia y su estatua en el centro, figuras de héroes o de santos, y sus bancos, sus columpios, sus vallados para los perros, todos iguales entre sí, producto de alguna contrata municipal sobre cuyo origen es mejor no indagar mucho. A cambio, los callejones, pocos pero preciosos, sobre todo para los enamorados clandestinos y los adolescentes partidarios de no entrar en clase, han resistido heroicamente, año tras año, los planes de exterminio diseñados para ellos en las oficinas de urbanismo del Ayuntamiento. Y ahí siguen, vivos, como el barrio mismo.

Pero lo más valioso de este paisaje son las figuras, sus vecinos, tan dispares y variopintos, tan ordenados o caóticos como las casas que habitan. Muchos de ellos han vivido siempre aquí, en las casas buenas, con conserje, ascensor y portal de mármol, que se alinean en las calles anchas y en algunas estrechas, o en edificios más modestos, con un simple chiscón para el portero al lado de la puerta o ni siquiera eso. En este barrio siempre han convivido los portales de mármol y las paredes de yeso, los ricos y los pobres. Los vecinos antiguos resistieron la desbandada de los años setenta del siglo pasado, cuando se puso de moda huir del centro, soportaron la movida de los ochenta, cuando la caída de los precios congregó a una multitud de nuevos colonos que llegaron cargados de estanterías del Rastro, posters del Che Guevara, y telas hindúes que lo mismo servían para adornar la pared, cubrir la cama o forrar un sofá desvencijado, rescatado por los pelos de la basura, y sobrevivieron al resurgir de los noventa, cuando en el primer ensayo de la burbuja inmobiliaria resultó que lo más *cool* era volver a vivir en el centro.

Después, la realidad empezó a tambalearse al mismo tiempo para todos ellos. Al principio sintieron un temblor, se encontraron sin suelo debajo de los pies y creyeron que era un efecto óptico. No será para tanto, se dijeron, pero fue, y nada cambió en apariencia mientras el asfalto de las calles se resquebrajaba y un vapor ardiente, malsano, infectaba el aire. Nadie vio aquellas grietas, pero todos sintieron que a través de ellas se escapaba la tranquilidad, el bienestar, el futuro.

Almudena GRANDES (española), *Los besos en el pan*, 2015

SESSION 2025

CAPLP

Concours interne et CAER

Section Langues vivantes-Lettres

Espagnol-Lettres

Épreuve orale d'admission

ESPAGNOL

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisi et en lien avec les programmes.

Document 1 : Jorge Eduardo EIELSON (peruano, 1924-2006) in *Vivir es una obra maestra*, 2003

Document 2 : Arturo PÉREZ REVERTE (español, 1951-), *El Pintor de las batallas*, 2006

Document 3 : David VELA (español, 1967-), *Picasso, Dalí y el huevo*, 2013

Deuxième partie : explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait : Cristian PERFUMO (argentino), *Rescate gris*, 2018

Document 1 :

SER ARTISTA

Es convertir un objeto cualquiera
En un objeto mágico
Es convertir la desventura
La imbecilidad y la basura
En un manto luminoso
Es padecer día y noche
De una enfermedad deslumbrante
Es saborear el futuro
Oler la inmensidad
Palpar la soledad
Es mirar mirar mirar mirar
Es escuchar el canto de Giotto
El sollozo de Van Gogh
El grito de Picasso
El silencio de Duchamp
Es desafiar a la razón
A la época
A la muerte
Es acariciar mujer e hijos
Como si fueran telas y pinceles
Es acariciar telas y pinceles
Como si fueran armas de combate
Es acariciar armas de combate
Como si fueran tubos de colores
Es acariciar tubos de colores
Como si fueran pájaros vivos
Es pintar el cielo estrellado
Como si fuera un basural
Es pintar un basural
Como si fuera el cielo estrellado
Es vivir como un príncipe
Siendo solamente un hombre cualquiera
Es vivir como un hombre cualquiera
Siendo solamente un príncipe
Es jugar jugar jugar jugar
Es cubrirse la cabeza de azul ultramar
Es cubrirse el corazón de rojo escarlata
Es jugarse la vida por una pincelada
Es despertar todos los días
Ante una tela vacía
Es no pintar nada

Jorge Eduardo EIELSON (peruano, 1924-2006) in *Vivir es una obra maestra*, 2003

Document 2 :

Faulques, fotógrafo de guerra retirado, decide dedicarse a la pintura. Está creando un mural en una torre frente al mar en el que trata de plasmar el horror y el caos de los conflictos bélicos que ha presenciado a lo largo de su vida.

Faulques siguió pintando, minucioso y paciente. Aunque la ejecución técnica era correcta, no se trataba de una obra notable, y él lo sabía. Gozaba de buena mano para el dibujo, pero era un pintor mediocre. Eso también lo sabía. En realidad lo había sabido siempre; pero el mural no estaba destinado a otro público que a él mismo, poco tenía que ver con el talento pictórico, y mucho, sin embargo, con su memoria. Con la mirada de treinta años pautados por el sonido del obturador de una cámara fotográfica. De ahí el encuadre —era una forma de llamarlo tan buena como otra cualquiera— de todas aquellas rectas y ángulos tratados con una singular rigidez, vagamente cubista, que daba a seres y objetos contornos tan infranqueables como alambradas, o fosos. El mural abarcaba toda la pared de la planta baja de la torre vigía, en un panorama continuo de veinticinco metros de circunferencia y casi tres de altura, sólo interrumpido por los vanos de dos ventanas estrechas y enfrentadas, la puerta que daba al exterior y la escalera de caracol que llevaba a la planta de arriba, donde Faulques tenía dispuesta la estancia que le servía de vivienda: una cocina portátil de gas, un pequeño frigorífico, un catre de lona, una mesa y sillas, una alfombra y un baúl. Vivía allí desde hacía siete meses, y había empleado los dos primeros en hacerlo habitable: techo provisional de madera impermeabilizada sobre la torre, vigas de hormigón para reforzar los muros, postigos en las ventanas, y el despeje del conducto que salía de la letrina horadada en la roca, a modo de estrecho semisótano, para desembocar en el acantilado. Tenía también un depósito de agua instalado afuera, sobre un cobertizo de tablas y uralita que le servía al mismo tiempo de ducha y de garaje para la moto de campo con la que, cada semana, bajaba al pueblo en busca de comida.

Arturo PÉREZ REVERTE (español, 1951-), *El Pintor de batallas*, 2006

Document 3 :



David VELA (español, 1967-), *Picasso, Dalí y el huevo*, 2013

Sujet : Explication de texte et traduction

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez en français le passage allant de la ligne 29 « *Sin embargo, aquel pedazo...* » jusqu'à la ligne 33 « *...nuestro jardín* ».

Martes, 13 de agosto de 1991, 7:30 a. m.

El primero en avisarme de que algo no iba bien fue mi despertador a cuerda. No por el sonido, idéntico al de cualquier otra mañana, sino porque cuando estiré la mano para silenciarlo, me lo encontré cubierto de polvo. Parecía que nadie lo hubiera limpiado en años.

Al encender la pequeña lámpara junto a la cama, descubrí que una especie de niebla blanca flotaba en el aire.

Olía a azufre.

—Graciela, ¿qué pasó? —dije.

Pero a mi lado el colchón estaba vacío. Rarísimo, porque Graciela terminaba de dar clases en la escuela para adultos a las once y media de la noche y difícilmente se iba a la cama antes de la una. En los siete meses que llevábamos viviendo juntos, nunca se había despertado antes que yo.

—Amor, ¿dónde estás? —la llamé alzando la voz. No hubo otra respuesta que el sonido de las ráfagas de viento chocando contra el techo de chapa.

Me levanté de la cama dispuesto a salir de la habitación, pero me detuve en seco al ver que la cómoda también estaba cubierta de tierra.

Le pasé un dedo por encima, trazando un recorrido en forma de ese sobre la madera lustrosa. El polvillo gris que recogí con el índice era fino como el talco y mucho más áspero que el que se acumula en los rincones por falta de plumero. Parecía que durante la noche alguien hubiera vaciado varias bolsas de cemento frente a un ventilador gigante dentro de mi casa.

—Graciela, ¿qué pasó? —grité.

Recorrí con grandes zancadas el pasillo que llevaba a la cocina-comedor, pero no la encontré ahí, ni en el baño, ni en la otra habitación.

—¡Graciela! —volví a llamarla después de revisar toda la casa, ya sabiendo que era inútil.

Regresé a la cocina, donde el polvo también cubría cada mueble, cada adorno, cada centímetro. La pava de acero inoxidable en la que Graciela calentaba el agua para sus mates todas las mañanas estaba helada. En el perchero, junto a la puerta del comedor, faltaba su abrigo.

Un ruido en el patio delantero me hizo acercarme a la ventana. A pesar de que todavía era de noche, noté que el portón de madera que daba a la calle estaba abierto. El viento, que aquella mañana soplaba igual de fuerte que siempre, lo hacía dar latigazos contra la verja.

Sin embargo, aquel pedazo de madera sacudiéndose como movido por una mano invisible era apenas un detalle. Lo verdaderamente inusual era la ausencia de colores en el patio. A las caléndulas, las únicas plantas que un pésimo jardinero como yo podía mantener vivas en el frío patagónico, les faltaba el naranja de los pétalos y el verde de las hojas. Asomarme a la ventana fue como ver una oscura foto en blanco y negro de nuestro jardín. Todo el color había quedado sepultado bajo ese polvo que caía del cielo como una nevada gris.

Cristian PERFUMO (argentino), *Rescate gris*, 2018